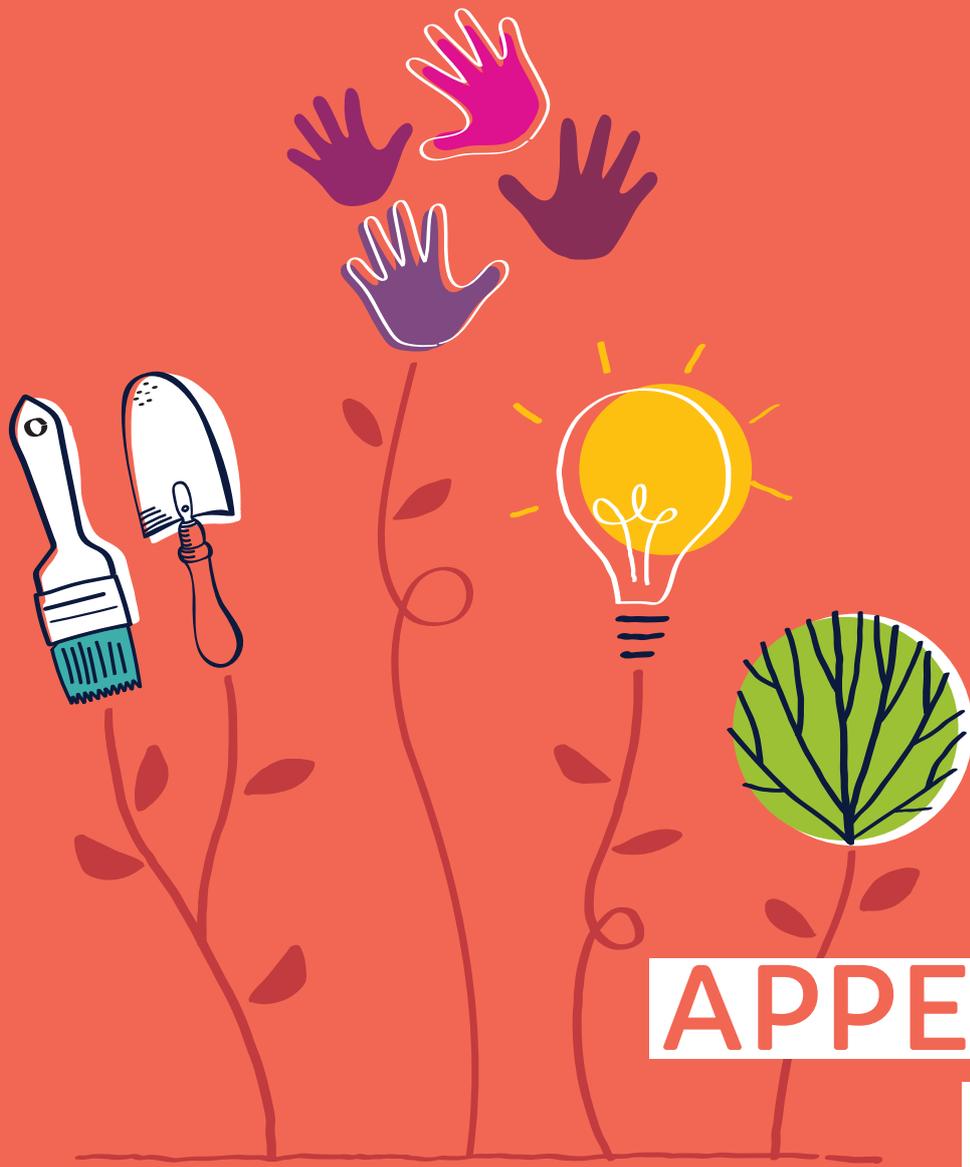


à VOUS
de
JOUER !

Penser la cour de ré-création



APPEL
à

CANDIDATURES

10 communes des Pyrénées-Atlantiques
recrutent des équipes pour être accompagnées
dans la transformation de leurs cours d'école
- concertation, conception, réalisation -

Réponses attendues pour le 26 juillet 2024

LA DÉMARCHE

L'étude de l'Institut de Veille Sanitaire établit que quatre enfants sur dix consacrent moins d'une demi-heure par jour à des activités en plein air, hors du temps scolaire. C'est un constat alarmant étant donné que celles-ci sont indispensables pour le bien-être et la santé des enfants. Étant donné que les écoliers passent en moyenne deux heures par jour en récréation, les cours d'école sont donc des lieux privilégiés pour accueillir ces activités de plein air. Il est donc important de les repenser pour encourager les enfants à explorer, jouer et s'épanouir dans un environnement plus naturel, plus vivant.

En tenant compte des usages adaptés aux besoins de tous les enfants, du confort estival et hivernal, de la gestion des eaux pluviales, de la place des vivants et des paysages, la transformation des cours d'école devient une nécessité.

La réinvention des cours d'école répond donc à des enjeux contemporains dont le C.A.U.E 64 se saisit à travers le dispositif « À vous de jouer ! ». Après une phase de sensibilisation et de définition des besoins à travers des ateliers, dix communes des Pyrénées-Atlantiques, accompagnées par le C.A.U.E 64, lancent cet appel à candidatures. Il ouvre la voie à des méthodes de projets innovantes et adaptées à un contexte en constante évolution, transformant ces espaces en véritables laboratoires d'expérimentation sociale, écologique et pédagogique.

Le dispositif « À vous de jouer ! » propose de tester la réalisation de projets sur-mesure et créatifs, économes et durables, conçus avec les utilisateurs et les gestionnaires. Il préconise des modalités et des solutions adaptées aux communes rurales et urbaines, qui, quoique différentes par bien des aspects, se sont regroupées pour « faire club » dans cette aventure.

L'objectif de cet appel à candidature est de faire émerger des initiatives exemplaires et enthousiasmantes de transformation des cours d'école. Ainsi, en encourageant des projets innovants et locaux, les aménagements réalisés pourront inspirer d'autres collectivités.

Les 10 communes de Baliros, Bilhères, Bizanos, Cambo-les-Bains, Ciboure, Hasparren, Mouguerre, Nay, Poey-de-Lescar et Serres-Castet ont choisi de participer à cette première édition, avec 12 cours d'école aux contextes et caractéristiques variés.

LES ENJEUX

SÉCURITÉ

HYGIÈNE

CONTRÔLE



Trouver des solutions généreuses
pour répondre aux besoins des enfants
dans leur diversité



LES BESOINS
DE L'ENFANT

**APPRENTISSAGE
COGNITIF ET MOTEUR**

Curiosité, confiance, dextérité,
agilité, expérimentation,
recherche, exercice physique,
connaissance de la nature...

**BIEN-ÊTRE
(physique et mental)**

Confort, fraîcheur, intimité,
tranquillité, stimulation,
imaginaire, évasion,
libération des émotions...

VIVRE ENSEMBLE

Sociabilisation, partage mixte
des usages et des pratiques,
égalité des genres, coopération,
respect entre les individus,
gestion autonome des conflits...

LES BESOINS
DE LA PLANÈTE

**RETOUR DE LA
BIODIVERSITÉ**

Ramener un écosystème vivant à
proximité des élèves, de l'école,
s'inscrire dans un corridor de
biodiversité...

**ANTICIPATION
DES INCERTITUDES
CLIMATIQUES**

Créer des îlots de fraîcheur,
tempérer le climat ressenti...

**PRÉSERVATION DES
SOLS ET GESTION
DES EAUX DE PLUIE**

Permettre l'infiltration des
eaux de pluie, gérer l'eau à la
parcelle, valoriser l'eau...

LES OBJECTIFS

« **À vous de jouer !** » est une invitation à s'approprier, dans la bonne humeur, une série d'ambitions et d'objectifs pour la transformation des cours d'école qui font l'objet de cet appel à candidatures. Il s'agit également de « **faire ensemble** », c'est à dire d'impliquer les enseignants, les élèves, les parents, les agents des services communaux et les élus dans la conception et la réalisation de la cour d'école. Leur donner la possibilité d'exprimer leurs besoins, leurs idées et leurs préférences mais aussi de mettre la main à la pâte, à la terre.

Pour se doter d'une identité singulière, la cour d'école sera un support de création et d'expérimentation, pensée à **1m20, à hauteur d'enfant** tout en prenant en compte les attentes des adultes. Elle devra être :

Vivante et dynamique : la nature sera au cœur de la cour, gérée de manière écologique pour favoriser la biodiversité.

Ludique et éducative : permettant aux enseignants d'organiser des activités en plein air et d'utiliser la nature comme outil d'apprentissage, en jouant avec plaisir.

Active et stimulante : encourageant une variété d'activités pour que le mouvement et la créativité se déploient librement. Cela peut inclure des activités artistiques, sportives, éducatives et sociales, contribuant ainsi à créer un environnement dynamique et stimulant pour l'apprentissage et le jeu.

Calme et inspirante : offrant également des espaces calmes propices à la réflexion, à la lecture et à d'autres activités créatives, seul ou en petits groupes.

Inclusive, pour tous, tout le temps : dans un souci d'inclusion et d'égalité entre les genres, la disposition des espaces sportifs pourra être repensée pour que chaque élève se sente pleinement intégré dans la cour.

Résiliente face au climat et animée par les vivants : la cour s'adaptera aux conditions climatiques changeantes et imprévisibles, en fournissant de l'ombre, en favorisant la perméabilité des sols et en étant plus accueillante avec les pluies. Ainsi, la cour d'école pourra héberger une biodiversité végétale et animale, pour participer à la restauration des continuités écologiques en éveillant les élèves au vivant et à leur environnement. Cela peut se faire en incluant des éléments tels que des jardins, des zones de plantations adaptées et des habitats pour la faune locale.

Sobre, locale et durable : la transformation de la cour donnera la priorité à l'utilisation des ressources présentes à proximité, durables et parfois de seconde main. Cela pourra contribuer à réduire les coûts à long terme, à concevoir des jeux inattendus et aussi permettre aux gestionnaires de gérer, réparer, compléter ce site à l'avenir.

Créative, sensible et sécurisante : dans le respect du cadre réglementaire, les jeux et mobiliers seront fabriqués sur mesure. Ils favoriseront évolution et détournement, hybridation et réversibilité. Afin de proposer des espaces supports d'imaginaire et d'émerveillement, les usages et pratiques ne seront pas prédéfinis.

À vous de jouer !

Vous l'aurez compris, il s'agit de concevoir un projet global pour déployer une identité singulière pour chaque cour tout en respectant les besoins et la sécurité de tous ! Sans figer les usages, pour une évolutivité et une inventivité permanentes !

LES RÈGLES DU JEU

L'intégralité de la démarche par une équipe unique

À partir d'un diagnostic partagé avec les usagers, l'équipe pourra déployer toutes les compétences, « couteau suisse » pour mener à bien la démarche de conception, de fabrication, d'accompagnement à la réalisation des travaux et de transmission, en impliquant la maîtrise d'ouvrage et les usagers tout au long du projet.

Le calcul conventionnel des honoraires de maîtrise d'œuvre (en pourcentage du coût des travaux) montre ses limites lorsqu'il s'agit d'ouvrir l'éventail des compétences tel qu'il est attendu ici : nécessité d'une implication significative en temps, en ressource, en astuce et rigueur avec un coût financier maîtrisé. Selon la méthode développée, il appartient au candidat de faire une proposition sur la répartition du budget entre enveloppe rémunération et enveloppe travaux.



répartition libre
enveloppe rémunération / travaux



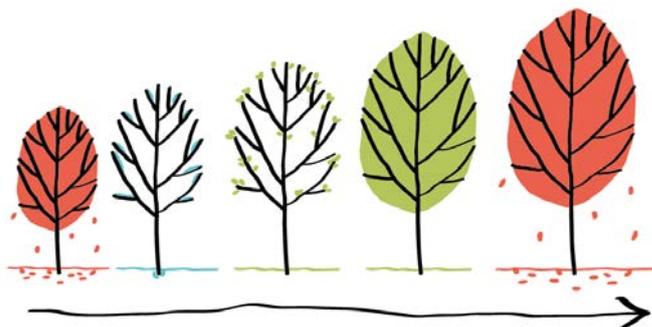
pédagogie
le projet comme support

Le projet comme support pédagogique

Le projet, tout au long de ses différentes phases, constitue un support pédagogique essentiel pour donner du sens aux désirs initiaux et aux apprentissages, ainsi que pour mieux appréhender l'évolution de la cour, notamment lors des étapes du chantier qui transforment le « chaos » en espace d'exploration. L'équipe met en place des outils pour stimuler le sens de l'observation des enfants, développer leur capacité à se projeter et à s'émerveiller. Ce processus offrira une opportunité unique de compréhension à travers une approche singulière et pluridisciplinaire, tout en dissipant les éventuelles craintes.

Une année scolaire

Le projet, y compris la phase de réalisation des travaux, est planifié selon un calendrier défini, s'étalant d'octobre à octobre correspondant au rythme de l'élève, de l'école. Cette temporalité spécifique permet à l'élève de suivre l'intégralité du processus et de s'y engager pleinement. Les étapes de chantier pourront s'envisager lors des vacances scolaires, faisant avancer la démarche par touches successives de fabrication.



une année
d'octobre à octobre



Faire ensemble et « faire maison », se stimuler et se surprendre

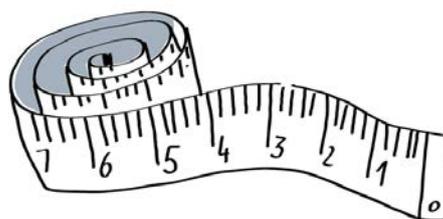
Les travaux seront réalisés au maximum en régie, de façon à valoriser les savoir-faire et les ressources locales. Les futurs gestionnaires seront inclus dès la conception. En fonction de leurs compétences et des objectifs, les équipes retenues devront aussi prendre une part active aux travaux envisagés et/ou animer des chantiers participatifs.

Sur-mesure

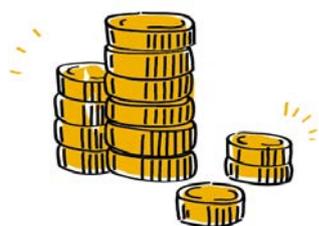
La conception sur-mesure de ce dispositif repose sur la confiance en la sobriété et en l'adaptation au site, tout en garantissant le respect des différentes réglementations en vigueur.

Un bureau de contrôle associé sera impliqué pour former l'ensemble des partenaires et pour valider les installations.

Ces synergies pourront donner naissance à des projets exemplaires, singuliers, susceptibles d'inspirer d'autres municipalités pour transformer, à leur tour, leurs propres cours d'école.



exemplarité sur-mesure dans les clous



50 000 € HT
études et travaux compris

Le budget

Il est fixé de manière identique à 50 000 euros HT pour chaque cour d'école. Il est important de noter que ce montant ne prétend pas être le budget idéal pour un réaménagement de cour d'école, mais plutôt une opportunité de réfléchir à ce qu'il est possible de réaliser avec cette somme dans le cadre de cette méthode « cousu main ». Le dispositif « À vous de jouer ! » vise à susciter la création d'une diversité de projets illustrant des possibilités de fabrications décloisonnées et appuyées sur des compétences croisées.

Cela inclura une diversité d'interventions sur tout ou partie de la cour avec des transformations plus ou moins importantes, de ratios au mètre carré divers, des équilibres ajustés entre végétalisation et installations pour les usages, des ambiances récréatives uniques et personnalisées.

10 COMMUNES, 12 COURS D'ÉCOLE

CIBOURE

6 463 habitants

- a. École primaire Marinela p. 10
- b. Ikastola kaskarotenia p. 14

MOUGUERRE

5 017 habitants

École primaire du bourg p. 18

HASPARREN

7 577 habitants

École primaire Jean Verdun p. 22

CAMBO-LES-BAINS

6 772 habitants

École primaire du haut Cambo p.26



SERRES-CASTET

4 376 habitants

École primaire p. 30

POEY-DE-LESCAR

1 818 habitants

École primaire p. 34

BIZANOS

4 548 habitants

a. École maternelle
des Moulins p. 38

b. École élémentaire p. 42

BALIROS

504 habitants

École maternelle p. 46

NAY

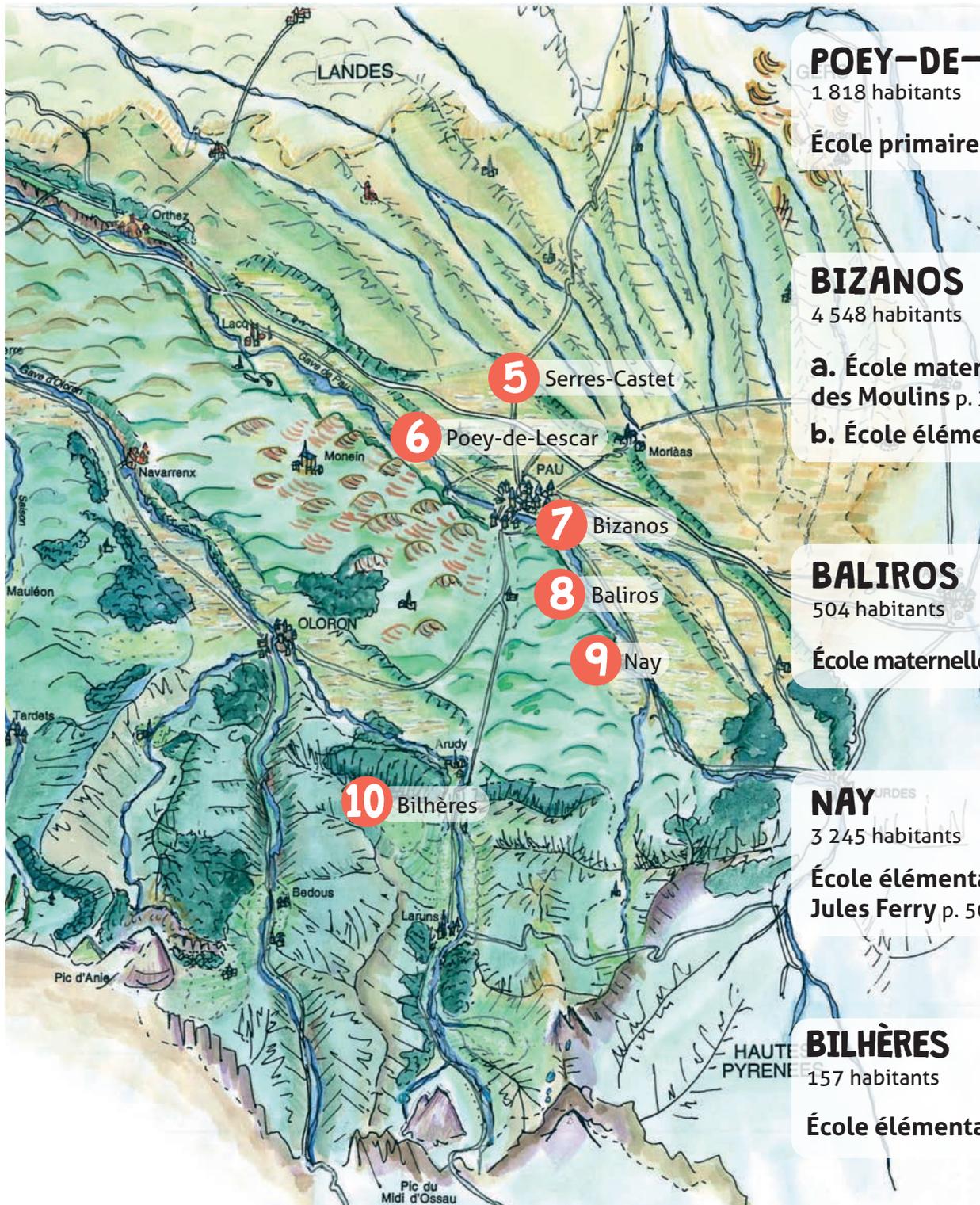
3 245 habitants

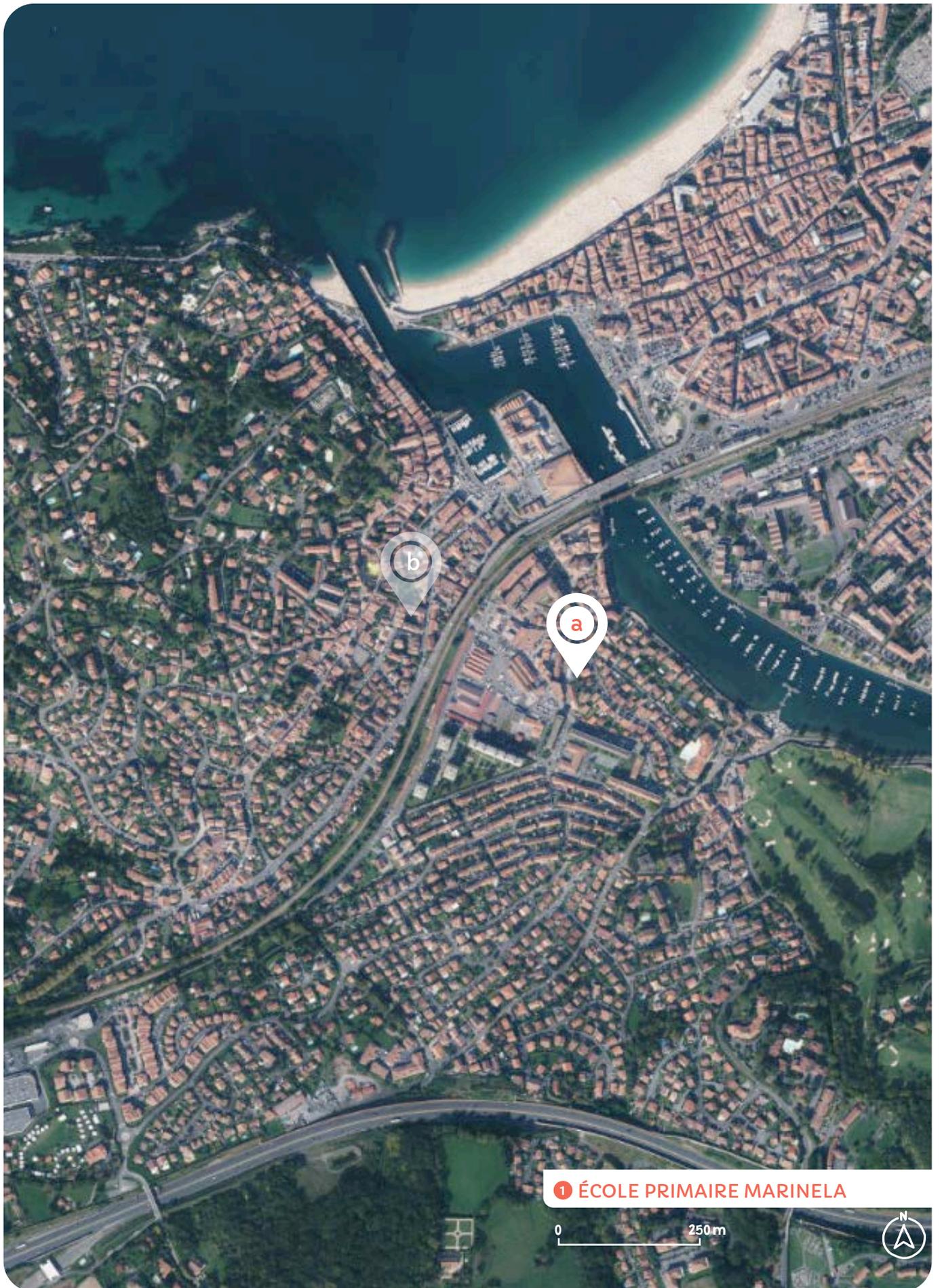
École élémentaire
Jules Ferry p. 50

BILHÈRES

157 habitants

École élémentaire p. 54





1 ÉCOLE PRIMAIRE MARINELA

0 250 m





1^a

CIBOURE ÉCOLE PRIMAIRE MARINELA

18 BIS AV. FRANÇOIS MITTERRAND, 64 500 CIBOURE

188 ÉLÈVES • 9 CLASSES • COUR DE 1 750 M² DONT 250 M² DE PRÉAU

IDENTITÉ DE LA COUR

Elle prend place au sein du quartier éponyme, quartier le plus peuplé de la ville qui n'a pas fini de muter. En effet, elle se situe au cœur du projet de renouvellement urbain l'Encan, ancien quartier d'activités portuaires qui a vocation à devenir un quartier mixte à forte dominante logement.

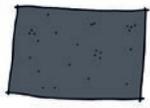
Cette école est issue du regroupement des trois anciens sites scolaires communaux.

Afin d'accueillir les élèves, des travaux d'agrandissement ont été réalisés au cours de l'année scolaire 2021/2022. La cour centrale est surtout utilisée par les plus petits pour les jeux de vélo et autres activités de motricité. Les plus grands préfèrent les petits espaces, les recoins et le préau (très bruyant).

À l'Ouest, sur l'espace enherbé, la haie devient un observatoire de plantations et de cachettes pour continuer à expérimenter des imaginaires loin du regard des plus grands. Une nouvelle aile bâtie a été implantée en limite Sud, ce qui permet à la cour d'être mieux protégée. Une ancienne aire de stationnement a également été intégrée afin d'agrandir l'espace de récréation. Les traces de cet espace public intégré à l'espace de la cour - bordurettes, enrobé - sont à la fois des espaces de jeux et de blessures.

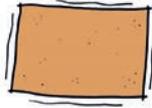


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



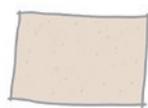
Imperméable

72%



Souple

4%



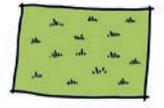
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

24%

LE MOBILIER



3 dont
2 mobiles



3



1



3/4



1
mobile



2
mobiles



2

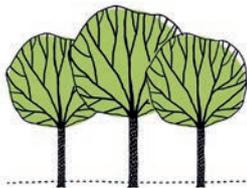


15

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
6 arbres



En limite de la cour :
21 arbres



Arbustes : 0
0 en haie taillée
0 en port libre



3 bacs
de plantations

Potager : **OUI avec animation pédagogique**

Récupérateur d'eau : **OUI**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **OUI**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



- X Copeaux de bois
- X Troncs d'arbres
- X Rochers
- X Galets
- X Terre végétale
- X Autre



- X Mini-pelle
- V Remorque
- V Tracteur
- X Microtracteur
- X Tractopelle
- X Autre



20 agents
Espaces vert,
voirie,
bâtiment tout
corps d'état...



1 IKASTOLA KASKAROTENIA

0 250 m





1_b

CIBOURE IKASTOLA KASKAROTENIA

2 AV. DU D^R SPERABER, 64 500 CIBOURE

71 ÉLÈVES • 5 CLASSES • 1 COUR DE 900 M² DONT 150 M² DE PRÉAU

IDENTITÉ DE LA COUR

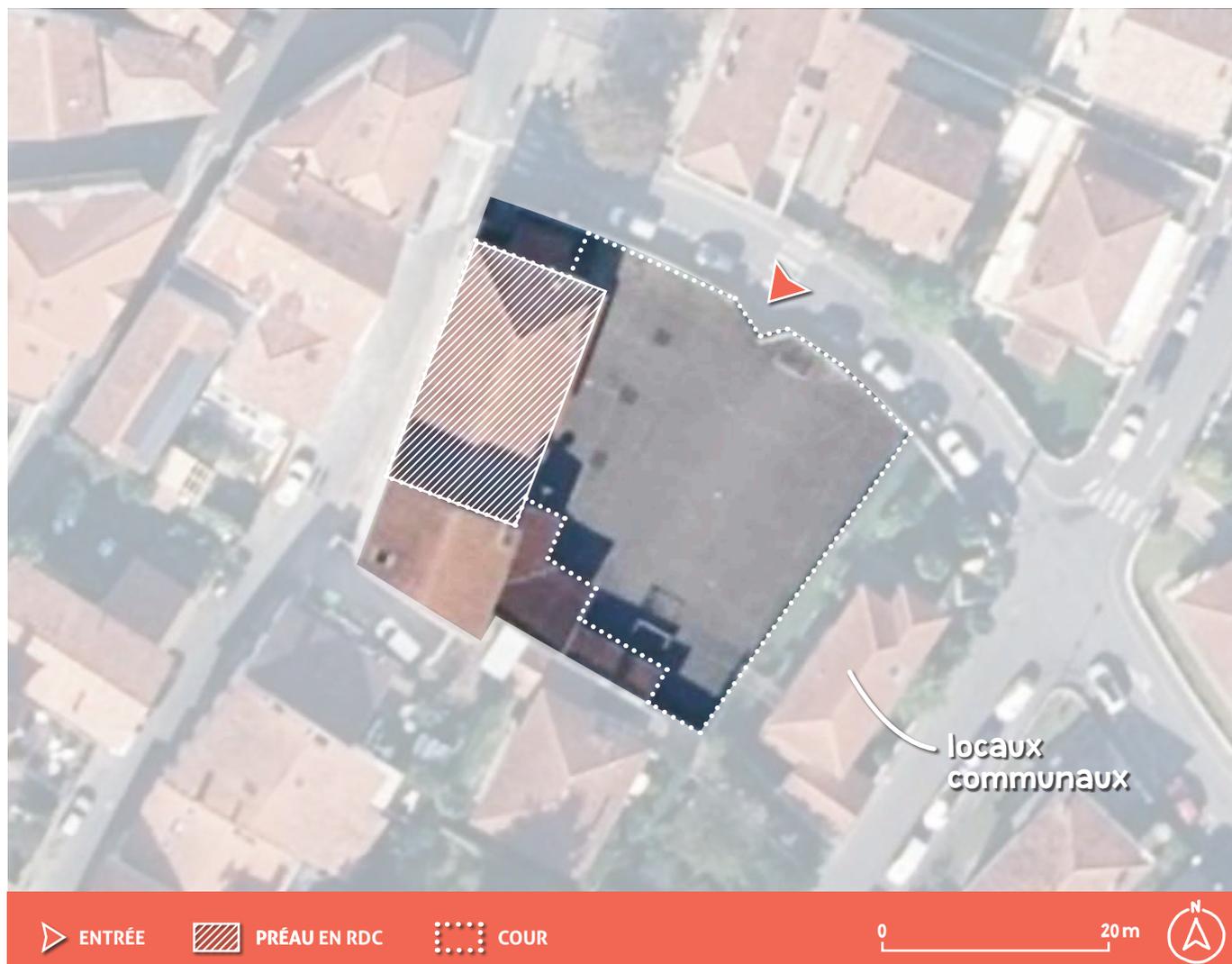
Située en centre ancien, cette ancienne école communale construite dans les années 1950 (la Croix Rouge), est devenue en 2022 une Ikastola (école d'enseignement privé immersive en langue basque) à la suite du regroupement des écoles.

Inscrit dans la pente, ce bâtiment de trois étages prend place sur le point le plus haut. Profitant de cet encastrement, le corps du bâtiment surélevé dégage un préau dont l'usage est multiple, laissant la place à des jeux sans cesse renouvelés.

Situé à mi-pente, le préau s'ouvre sur la cour, large espace bitumé en belvédère sur la vallée de la Nivelles.

Il est à préciser que ce site est dédié au stationnement durant la période estivale et qu'il est impératif de maintenir a minima 15 véhicules (5 de moins qu'aujourd'hui). Les enseignants ont mis en place des propositions de jeux mobiles pour pallier ce double usage scolaire et saisonnier. Les enfants ont également repéré deux petits recoins de pleine terre où, entre terre et cailloux, ils viennent régulièrement solliciter leur imagination.

Une ouverture de l'espace est peut-être envisageable au Sud, où se situent des locaux communaux.

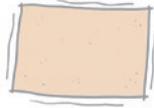


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



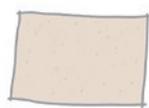
Imperméable

99 %



Souple

%



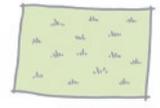
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluide
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

1 %



Végétalisé

%

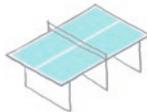
LE MOBILIER



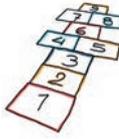
1



3



0



3/4



2



2



0

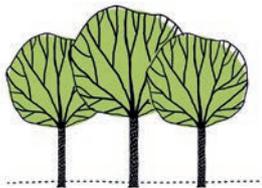


10

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
0 arbres



En limite de la cour :
4 arbres



Arbustes : 0
0 en haie taillée
0 en port libre



1 bac
de plantation en
cours d'implantation

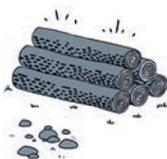
Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **OUI**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



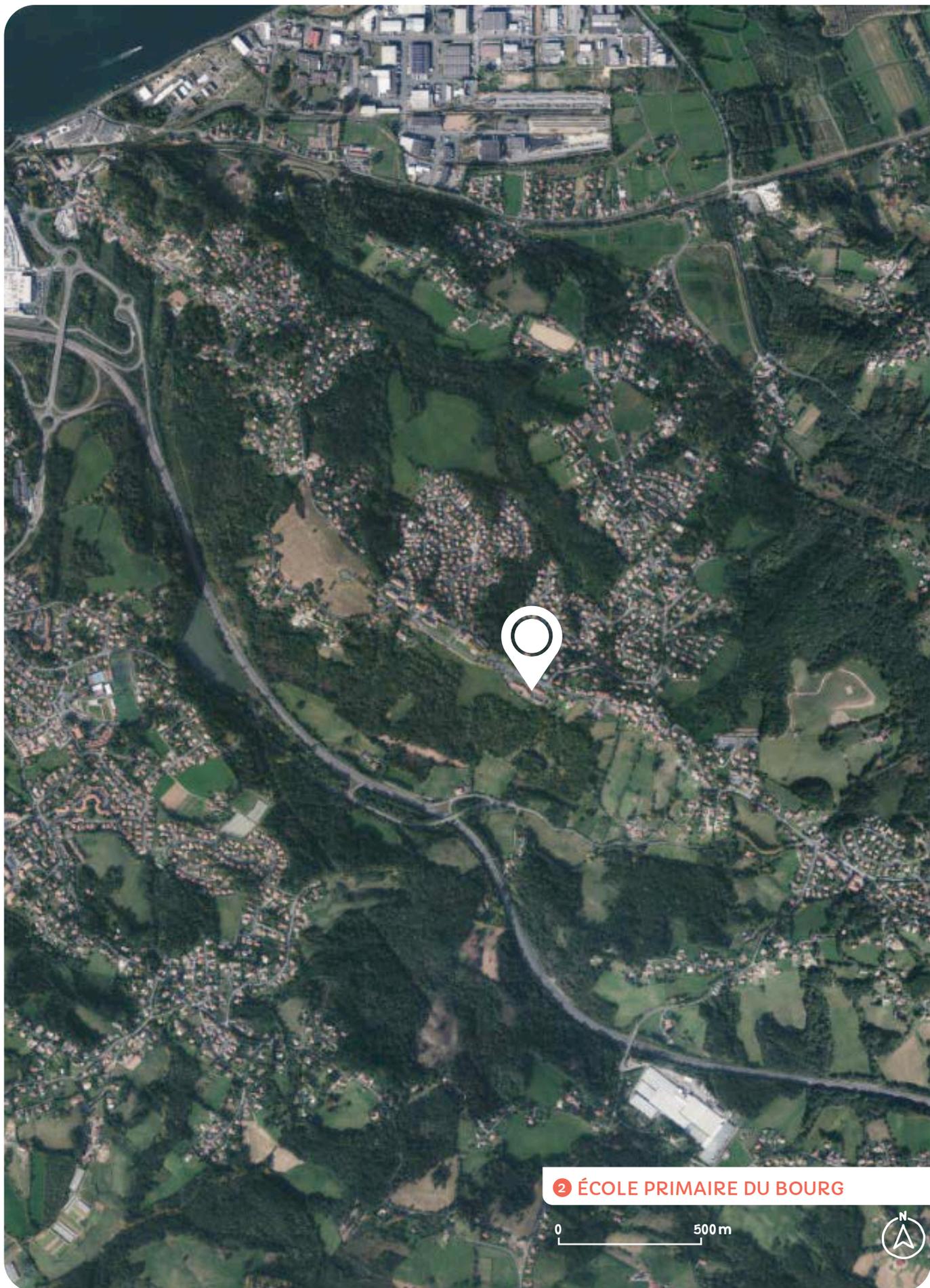
- X Copeaux de bois
- X Troncs d'arbres
- X Rochers
- X Galets
- X Terre végétale
- X Autre



- X Mini-pelle
- V Remorque
- V Tracteur
- X Microtracteur
- X Tractopelle
- X Autre



29 agents
Espaces verts,
voirie,
bâtiment tout
corps d'état...



② ÉCOLE PRIMAIRE DU BOURG

0 500 m





2

MOUGUERRE ÉCOLE PRIMAIRE DU BOURG

303 AVENUE DE LA CROIX DE MOUGUERRE, 64 999 MOUGUERRE

294 ÉLÈVES • 13 CLASSES • 1 COUR DE 1 300 M² DONT 300 M² DE PRÉAU ET
1 COUR DE 250 M² • ESPACES PEU UTILISÉS 2 000 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

Posée sur une ligne de crête, cette école de bourg inscrite dans la pente offre des vues sur le grand paysage. Les bâtiments et leurs espaces extérieurs sont disposés en gradins et permettent d'organiser les différentes fonctions : réfectoire, classes élémentaires, maternelles, périscolaires... autour d'une succession d'espaces extérieurs répartis sur plusieurs niveaux.

La cour principale, où se concentre l'essentiel des récréations, se situe sur un niveau intermédiaire. Entièrement revêtue de bitume, elle est encadrée de part et d'autre par des volumes construits : un préau généreux et des salles de classe. D'ici, le grand paysage n'est plus visible, mais dès que le portillon s'ouvre, le regard s'échappe vers les talus aujourd'hui peu utilisés, car trop pentus, trop « salissants », mais dont le potentiel est indéniable.

Les arbres sont inexistant au sein du périmètre de la cour, seuls quelques arbustes sont plantés dans des angles de bâtiments et dans les talus pour "consolider" les pentes. En limite Sud-Ouest, un chemin mène à la lisière d'un bois communal. En dehors de l'espace de la cour, les surfaces de pleine terre sont pentues et quasi exclusivement engazonnées.

À noter que la municipalité a entamé l'étude de la rénovation énergétique du bâtiment, travaux qui devraient avoir lieu durant l'année 2025, en site occupé.

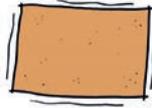


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



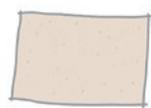
Imperméable

68 %



Souple

2 %



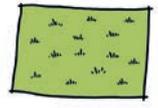
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

30 %

LE MOBILIER



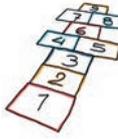
3



0



0



4



3



2



1

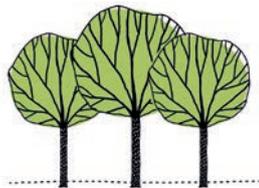


12

LA VÉGÉTATION



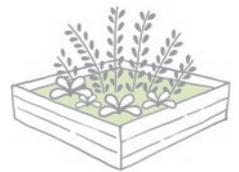
Dans la cour :
1 cerisier du Japon



En limite de la cour :
1 mûrier platane
1 érable



Arbustes :
100 ml en haie taillée
0 en port libre



0 bac
de plantations

Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **NON**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



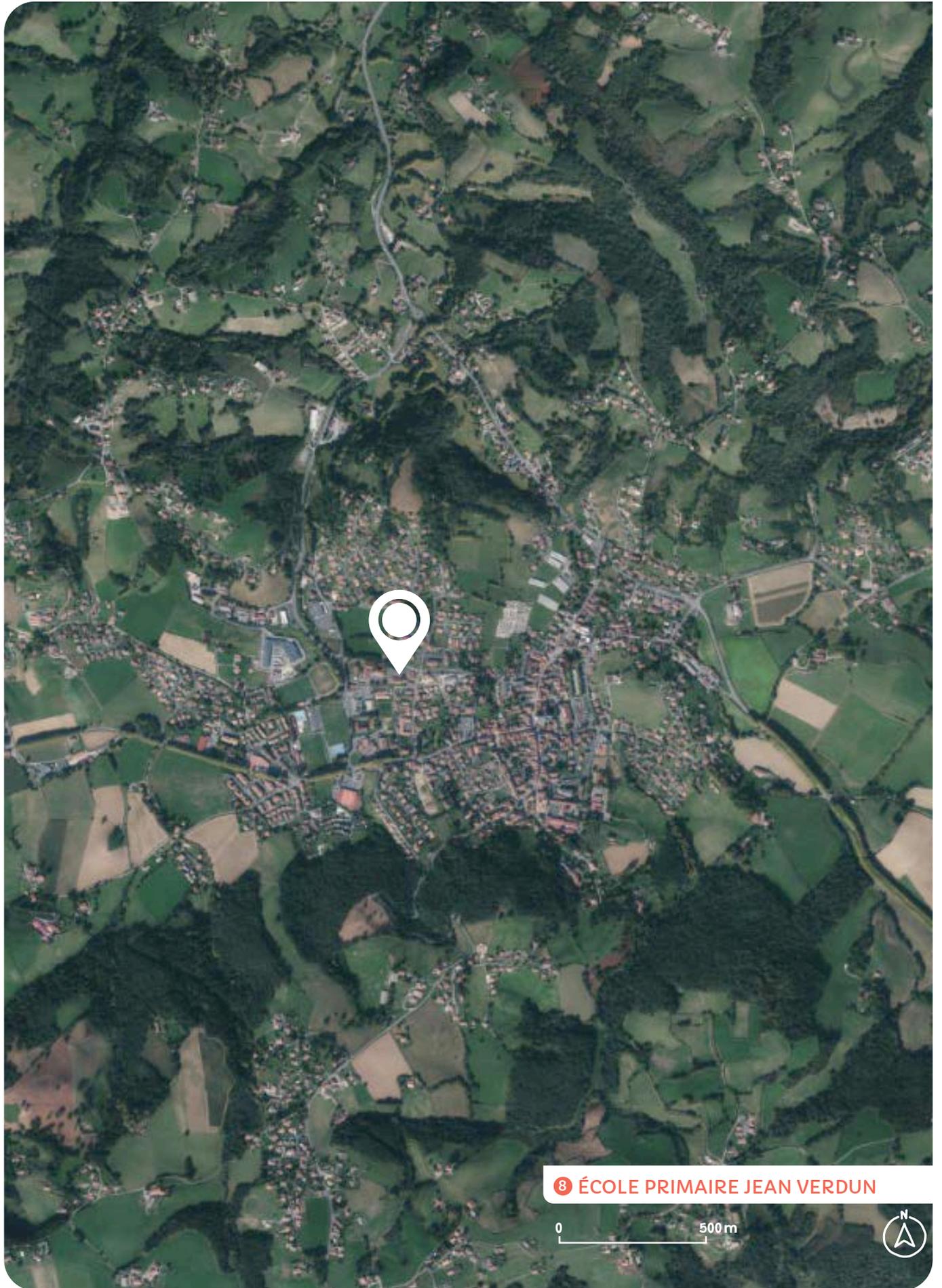
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
X Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
V Microtracteur
V Tractopelle
X Autre



14 agents
Espaces verts,
bâtiment,
voirie



8 ÉCOLE PRIMAIRE JEAN VERDUN

0 500 m





3

HASPARREN ÉCOLE PRIMAIRE JEAN VERDUN

1 av. du Général de Gaulle, 64 240 Hasparren

199 ÉLÈVES ● 8 CLASSES ● 2 COURS DE 730 M² (MATERNELLE)
ET 1 080 M² (ÉLÉMENTAIRE) ● 1 PRÉAU DE 100 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

C'est une grande cour en enrobé, qui s'ouvre tout le long de la façade Nord de l'école. Un terre-plein surélevé et arboré, notamment par de grands cèdres, protège une partie de cet espace extérieur de la route qui le longe. Malgré sa proximité avec les voitures, plusieurs générations d'enfants ont élu ce « sous-bois » pour s'inventer des jeux, plus calmes, un peu plus à l'écart de la cour centrale. Les espaces ombragés tels que celui-ci sont rares et, malgré les efforts pour le réengazonner (octobre 2023), le piétinement laisse l'espace à nu.

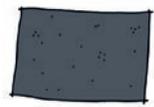
En effet, au centre de l'espace, les jeux de ballon occupent une grande partie de la surface en enrobé. Dans la continuité, mais plus proche du bâtiment, des jeux en métal et un monticule à la forme étrange, recouvert d'un sol souple en mauvais état (des réseaux passent dessous), sont destinés aux plus petits. Un mûrier unique, dont le pied est également recouvert de sol synthétique, apporte son ombre discrète à cette aire de jeux.

Orienté Sud, à l'arrière des bâtiments, un espace vert arboré s'ouvre sur le quartier. Un potager a été installé quelques années auparavant mais n'est plus entretenu. Cet espace est très peu sollicité pendant les heures de classe, mais le centre de loisirs le fréquente plus régulièrement. De nouveaux arbres récupérés d'autres sites de la ville ont été transplantés à l'automne dernier. Les enseignants ont amorcé une réflexion sur ce site et sollicité le CFA, qui pourra être partenaire.

À noter que la municipalité a entamé l'étude de la rénovation énergétique du bâtiment principal ; des travaux devraient avoir lieu durant l'année 2025.

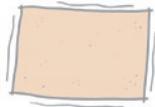


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



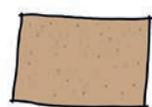
Imperméable

90 %



Souple

%



**Stabilisé
ou compacté**

5 %



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

5 %



Végétalisé

0 %

LE MOBILIER



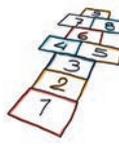
2



5



0



2



2



2



1

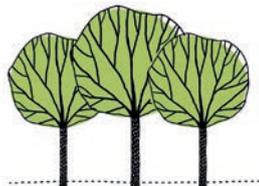


0

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
1 mûrier platane
1 pin maritime



En limite de la cour :
13 arbres
cèdre, mûrier platane,
chêne, tilleul



Arbustes :
0 ml en haie taillée
0 en port libre



3 bacs
de plantations

Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



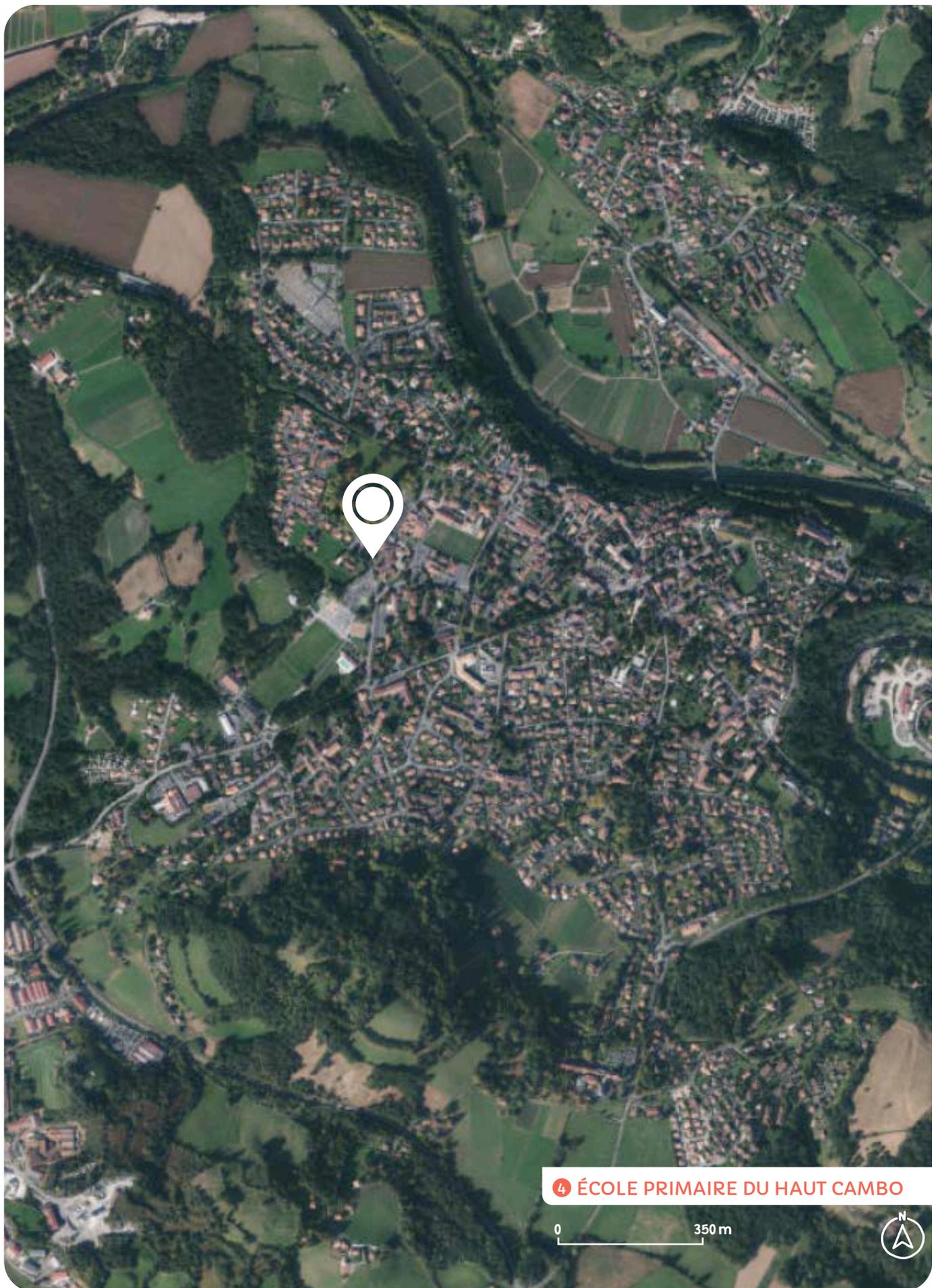
X Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
V Rochers
X Galets
V Terre végétale
X Autre



V Mini-pelle
X Remorque
V Tracteur
V Microtracteur
V Tractopelle
V Camion benne



17 agents
Espaces verts,
bâtiment,
voirie



4 ÉCOLE PRIMAIRE DU HAUT CAMBO

0 350 m





4

CAMBO-LES-BAINS ÉCOLE PRIMAIRE DU HAUT CAMBO

AV. DE CURUTCHAGUE, 64 250 CAMBO-LES-BAINS

136 ÉLÈVES • 7 CLASSES • 1 COUR DE 3 525 M²

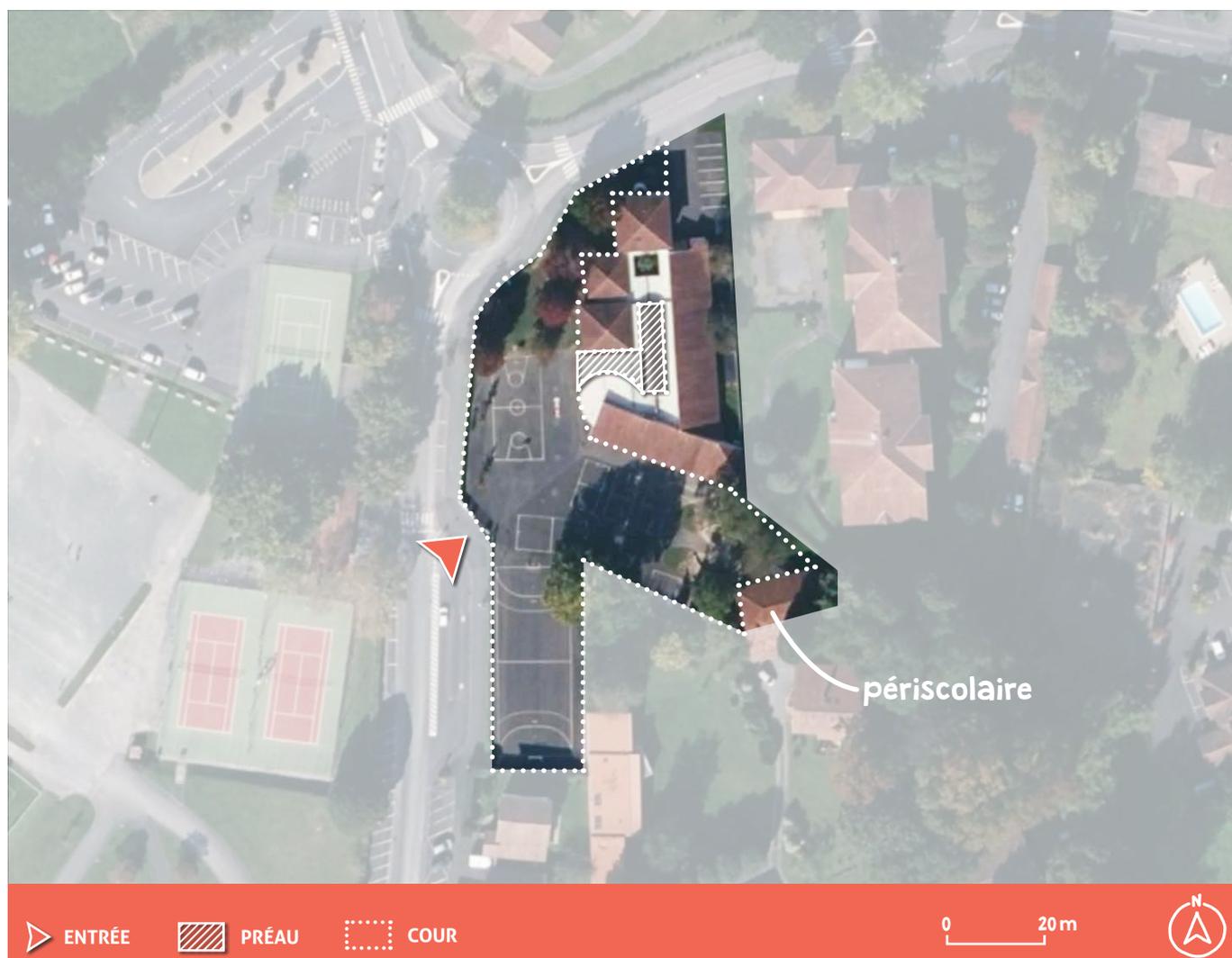
IDENTITÉ DE LA COUR

L'école de Cambo-les-Bains est un bâtiment compact, en retrait par rapport à l'espace public, dégagant une large cour. Les classes de l'école s'organisent autour d'une cour intérieure couverte, sans lien avec la cour extérieure. Cette cour en étoile ouvre trois "bras" accueillant des jeux et un espace de pleine terre arboré.

La première branche, espace d'accueil en lien avec l'entrée du bâtiment, dispose du seul espace engazonné et généreusement arboré. Situé au Nord, cet espace de verdure est peu fréquenté par les enfants. La branche centrale, grand espace en enrobé, accueille un amphithéâtre constitué de marches en béton sur lequel donne la façade Sud du bâtiment scolaire. Cet espace est très fréquenté par les enfants. Plus à l'Est se trouve le bâtiment du périscolaire et son jardinet.

Au Sud, la troisième branche sans lien avec le bâtiment, accueille un grand terrain légèrement en pente et revêtu d'enrobé pour les sports de ballon.

Élément remarquable, un chêne majestueux se trouve à la jonction de ces trois séquences, supportant des usages différents. En limite Est de la propriété, à l'arrière de trois classes, un couloir en pleine terre, situé entre la clôture et le bâtiment, sert à une partie de l'équipe enseignante pour des activités de jardinage.

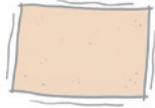


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



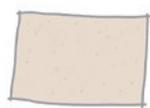
Imperméable

74 %



Souple

%



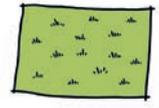
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

26 %

LE MOBILIER



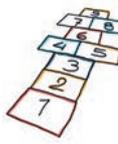
2



0



0



2



2



2



0

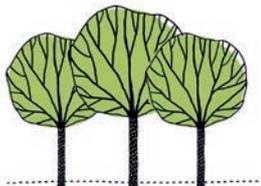


0

LA VÉGÉTATION



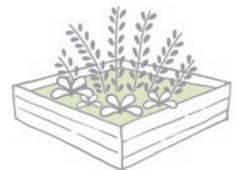
Dans la cour :
3 arbres



En limite de la cour :
7 arbres



Arbustes :
0 ml en haie taillée
0 en port libre



0 bac
de plantations

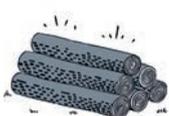
Potager : **OUI** avec animation pédagogique

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



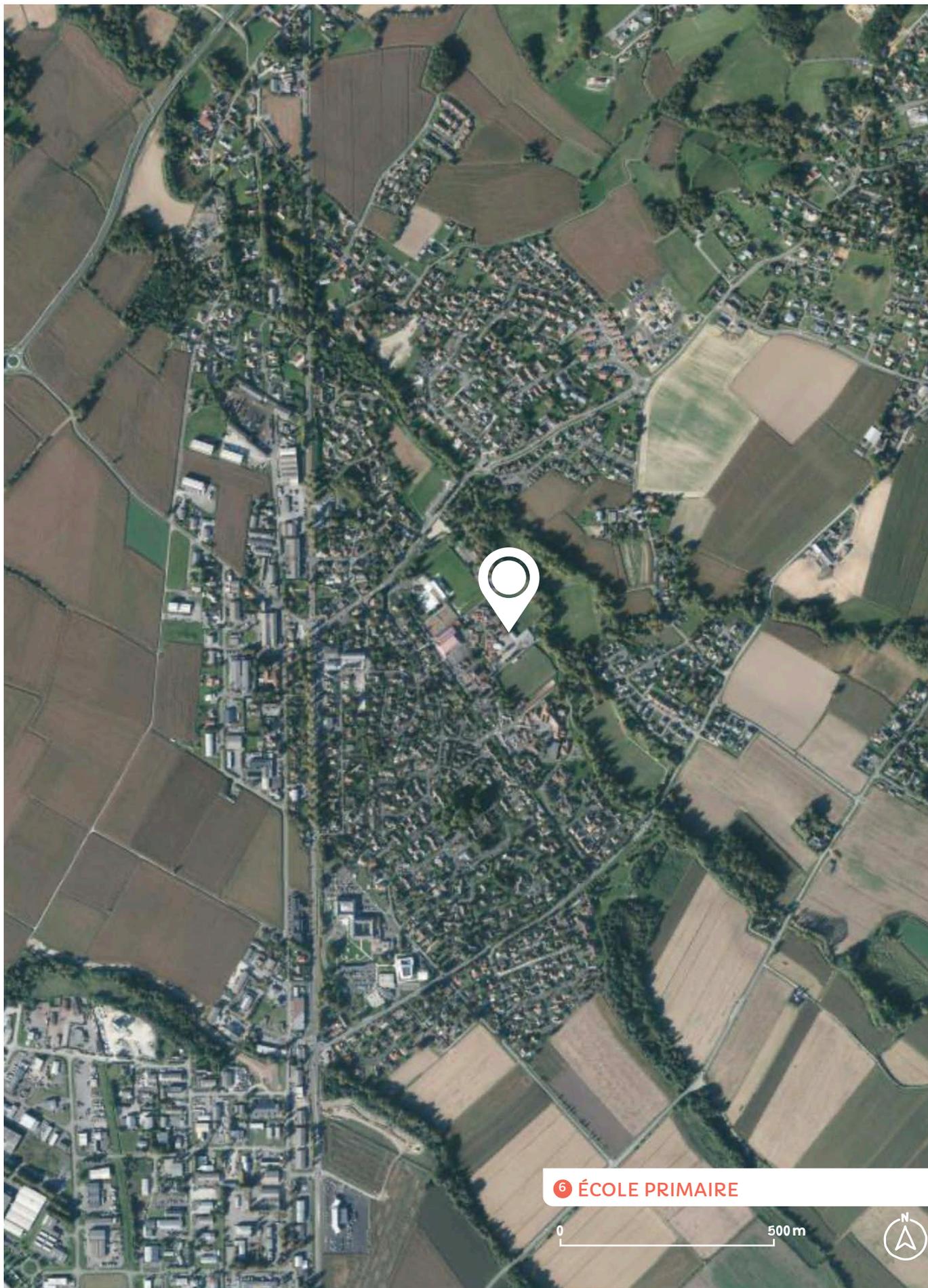
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
X Terre végétale
X Autre



V Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
V Tractopelle
X Autre



32 agents





5

SERRES-CASTET ÉCOLE PRIMAIRE

RUE ARISTIDE FINCO, 64 121 SERRES-CASTET

387 ÉLÈVES ● 16 CLASSES ● 3 COURS 1 420 M² AU TOTAL (MATERNELLE)
ET 1 COUR DE 3 640 M² (ÉLÉMENTAIRE) DONT 2 PRÉAUX DE 416 M² AU TOTAL

IDENTITÉ DE LA COUR

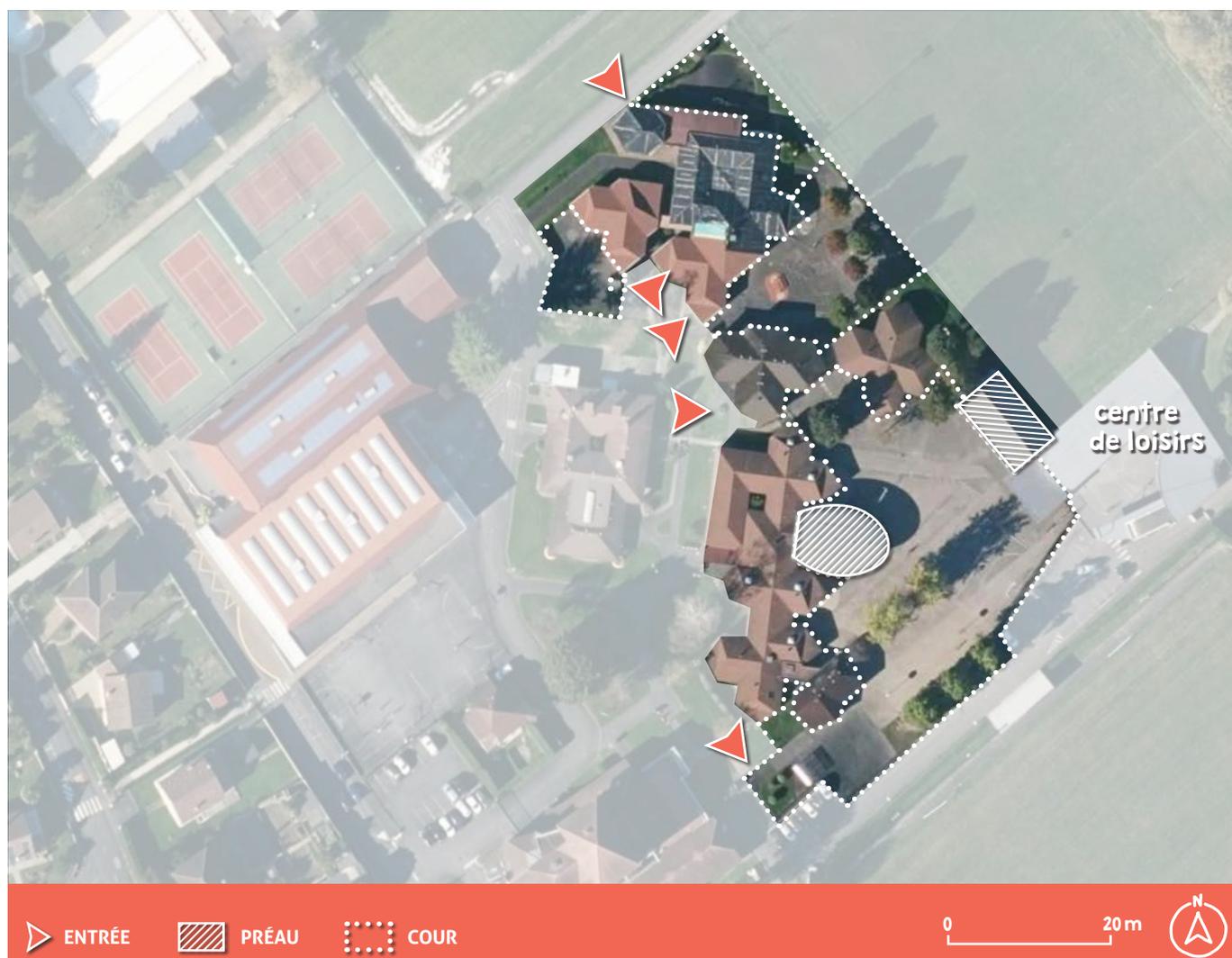
Serres-Castet est une commune périurbaine de Pau. Le groupe scolaire prend place dans un quartier mixte résidentiel et d'équipements sportifs et culturels. Les classes de ce groupe scolaire se déploient comme des alvéoles dégageant des espaces de cours distincts par niveau de classe. L'accueil du centre de loisirs se fait en site propre, à proximité directe de l'école, mais utilise les cours de récréation de l'école.

Très minéralisées, les cours contrastent avec les pelouses arborées du parvis de l'école et d'autres espaces accolés, aujourd'hui non accessibles lors des temps de récréation pour des raisons de surveillance difficile. Dans les cours comme dans les classes, des surchauffes se font ressentir dès les premières chaleurs. La commune souhaite donc végétaliser pour rafraîchir les bâtiments et créer des îlots de fraîcheur dans la cour. Il s'agira également de désimperméabiliser, et laisser respirer les quelques arbres encore présents qui souffrent de la bitumisation des cours et dont les racines génèrent des déformations du sol, tout en trouvant un équilibre avec les aires de sport.

La cour des grands est assez vaste et monotone, les jeux de ballon dominant l'utilisation de l'espace. L'uniformité du sol rend difficile l'apparition de sous-espaces. Seule la langue de terre arborée qui accueille trois tables de pique-nique semble constituer un coin que l'on imagine un peu plus calme. Néanmoins, elle est pincée entre le terrain de basket et la clôture.

Les élèves de maternelle se répartissent par niveau dans trois cours. L'activité des enfants se concentre aujourd'hui sur l'utilisation des vélos et de deux petites structures de jeux, qui semblent flotter au centre des cours. Six liquidambars qui offrent un peu d'ombre, des sols enherbés et une partie en pente apportent une certaine diversité.

La commune souhaite travailler sur un plan d'ensemble et une première tranche de travaux pour laquelle la cour élémentaire semble être la priorité. L'autre partie des travaux sera réalisée dans un second temps.

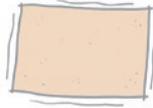


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



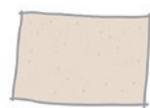
Imperméable

95 %



Souple

%



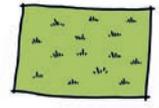
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

5 %

LE MOBILIER



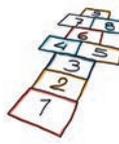
7



3



2
mobiles



1



2



2



1

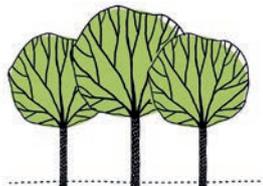


20

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
16 arbres
tulipier, érable,
tilleul, liquidambar



En limite de la cour :
3 savonniers



Arbustes :
0 ml en haie taillée
0 en port libre



1 bac
de plantations

Potager : OUI avec animation pédagogique

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **NON**

Pente : **NON**

Autre : projet de composteur

LES RESSOURCES DISPONIBLES



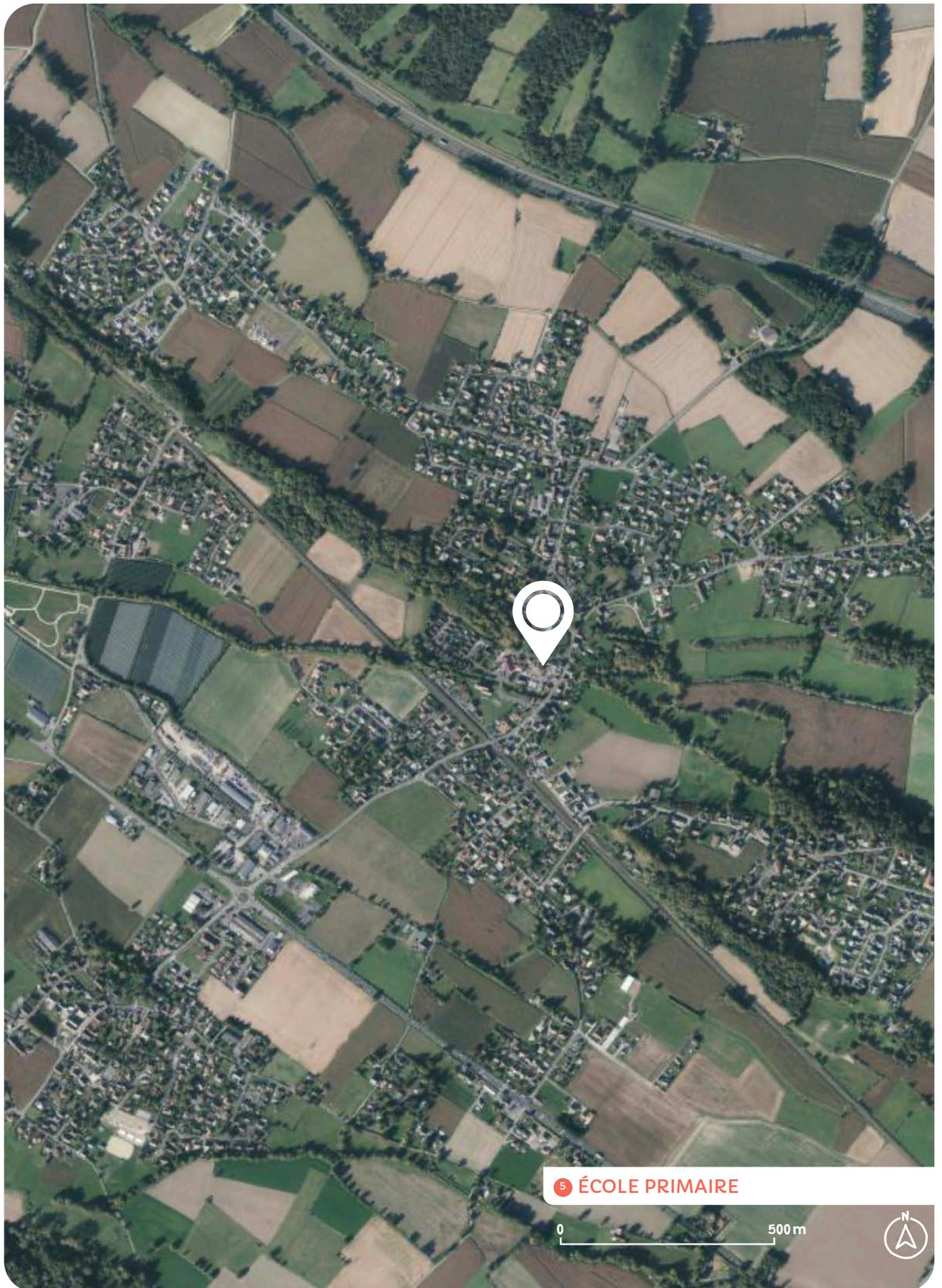
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
X Terre végétale
X Autre



V Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
V Tractopelle
X Autre



20 agents
Espace vert,
voirie,
bâtiment tout
corps d'état



5 ÉCOLE PRIMAIRE

0 500 m





6

POEY-DE-LESCAR ÉCOLE PRIMAIRE

47, RUE PRINCIPALE, 64 230 POEY-DE-LESCAR

199 ÉLÈVES ● 8 CLASSES ● 2 COURS DE 730 M² (MATERNELLE)
ET 1 080 M² (ÉLÉMENTAIRE) ● 1 PRÉAU DE 100 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

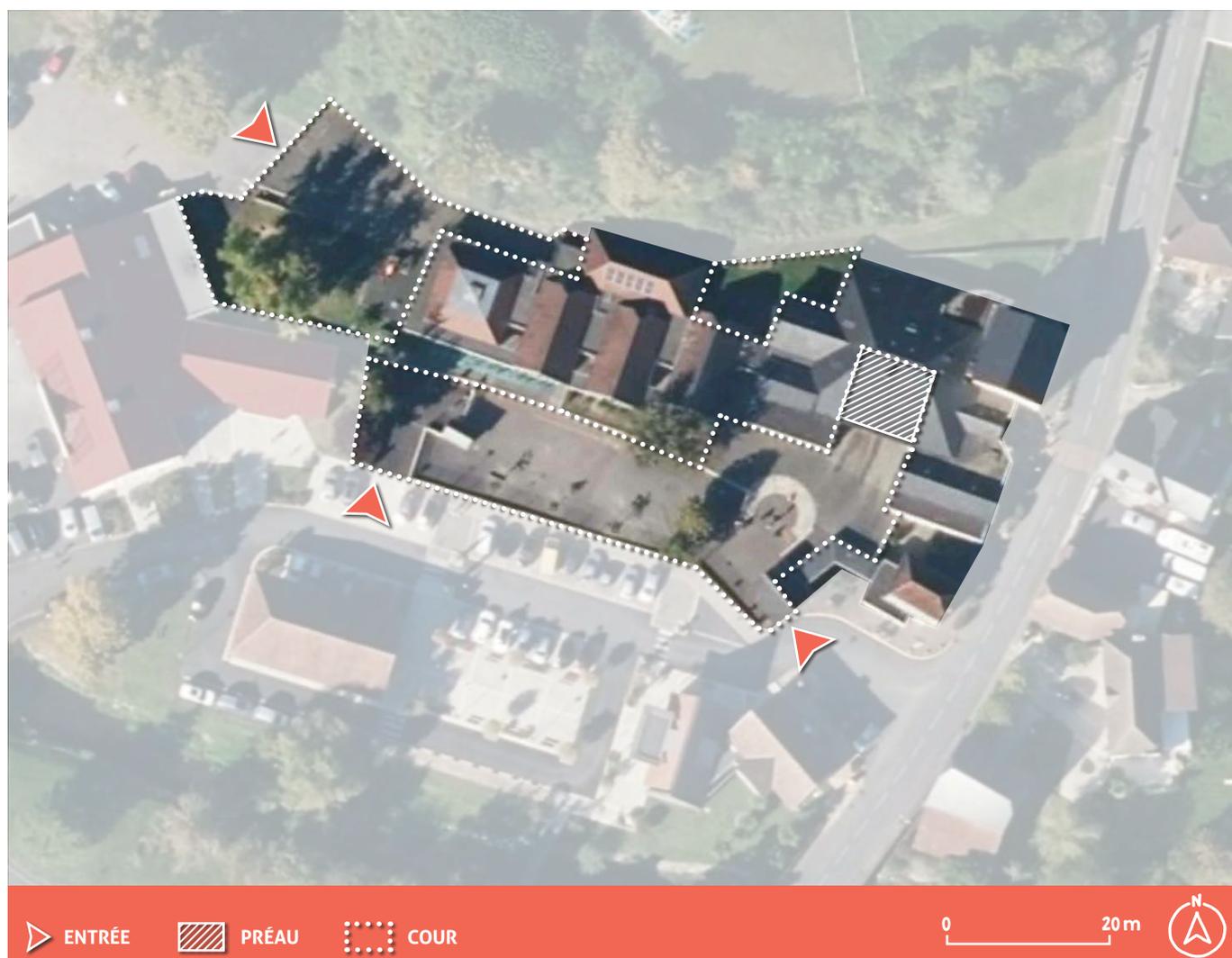
Implanté en pied de coteau appartenant à la commune, l'établissement occupe un site en pente légère, orienté au Sud. Les bâtiments sont édifiés le long de la ligne de niveau en partie haute, laissant la cour de l'élémentaire s'étendre sur deux niveaux jusqu'à la place du village, face à la chaîne des Pyrénées.

La cour des maternelles est située à l'Est du bâtiment. Elle est délimitée au Sud par le gymnase. Entre les deux, une circulation indépendante et clôturée conduit les élèves à la cantine. Derrière l'école, une petite zone enherbée clôturée par un grillage est peu fréquentée. Son usage pourra être questionné lors de l'étude. Ainsi que celui du bas du coteau largement planté d'arbres, qui est un foncier communal rarement traversé.

L'intégralité de la cour Sud est bitumée. Seuls quelques rares arbres, dont certains récemment plantés, apportent un peu d'ombre. En l'absence de structure de jeux et de banc, les enfants s'approprient les murets et les marches de l'escalier. Depuis l'agrandissement de la cour vers le gymnase pour sécuriser le devant d'école par rapport aux voitures, les jeux de ballon sont contenus par l'ancien mur de clôture, ce qui a diminué les conflits d'usages avec les non joueurs et a apporté une petite surface végétale.

Les aménagements de la cour des maternelles sont assez sommaires. Un tracé vieillissant délimite un terrain de foot (utilisé ?). Une surface relativement importante enherbée et plane est plantée d'arbustes. Largement fréquentée pour l'ombre qu'elle apporte et l'imaginaire qu'elle permet de déployer, cette zone de végétation est rapidement piétinée et réduite à un sol de terre compacté.

A ce jour, le préau est trop petit. Il faudra donc prévoir l'implantation et l'emprise d'un second abri. Il conviendra de réfléchir à ne proposer qu'une seule entrée pour l'ensemble de l'école (maternelle et élémentaire).

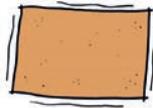


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



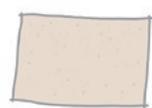
Imperméable

70 %



Souple

3 %



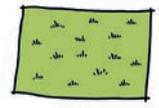
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

27 %

LE MOBILIER



2



0



0



0



0



0



0

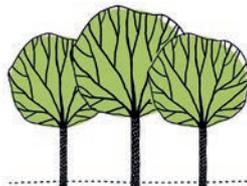


10

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
13 arbres



En limite de la cour :
1 arbre



Arbustes :
15 ml en haie taillée
0 en port libre



3 bacs
de plantations

Potager : **OUI** avec animation pédagogique pour les maternelles

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



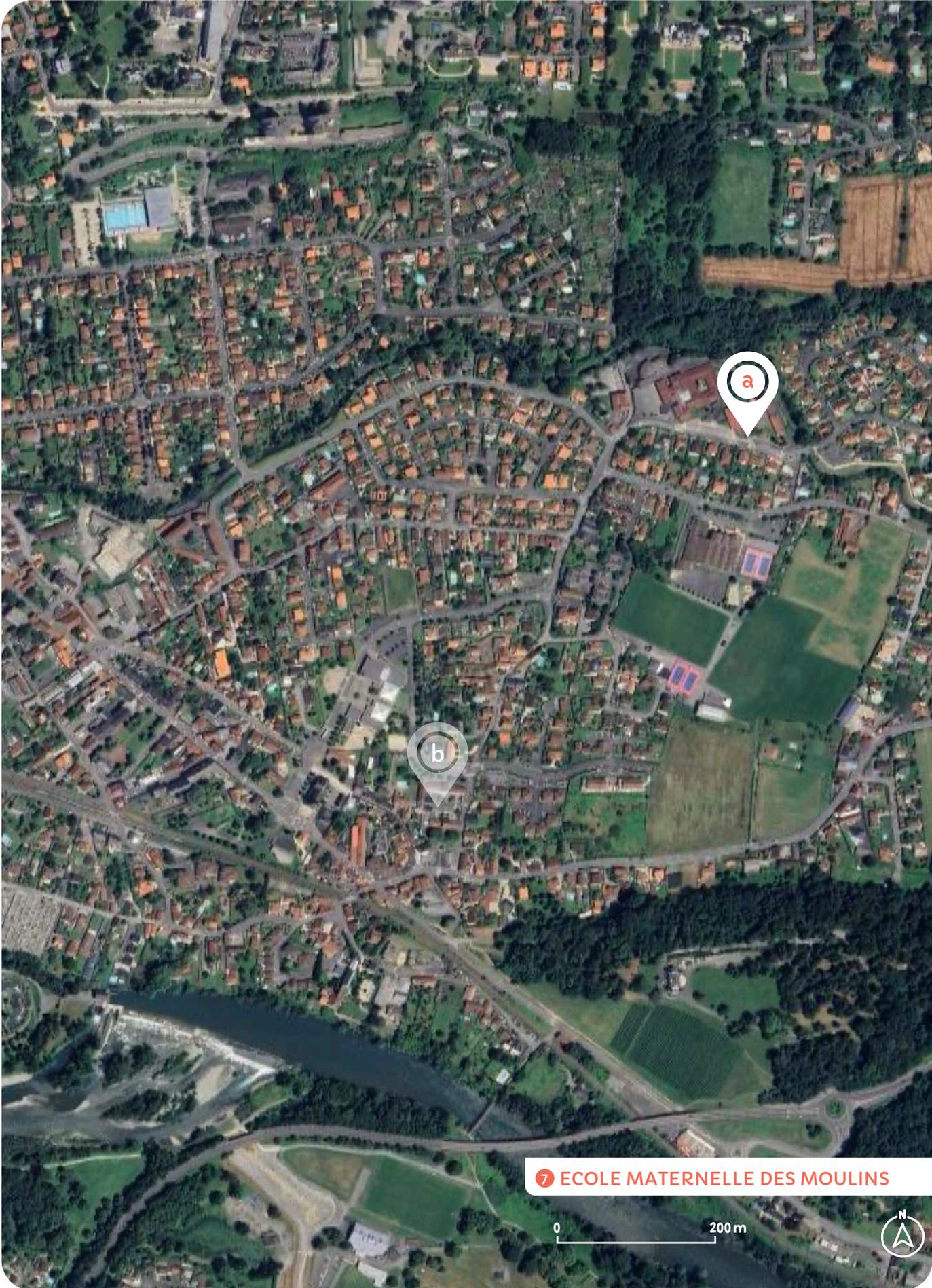
X Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
V Rochers
V Galets
V Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
V Microtracteur
X Tractopelle
V Bétonnière



3 agents
Terrassement,
maçonnerie,
ferronnerie,
espace vert



7 ECOLE MATERNELLE DES MOULINS



7^a

BIZANOS ÉCOLE MATERNELLE DES MOULINS

RUE DU 8 MAI 1945, 64 320 BIZANOS

72 ÉLÈVES • 4 CLASSES • COUR DE 1 500 M² DONT PRÉAU DE 150 M²
ESPACES VERTS NON UTILISÉS DE 722 M²

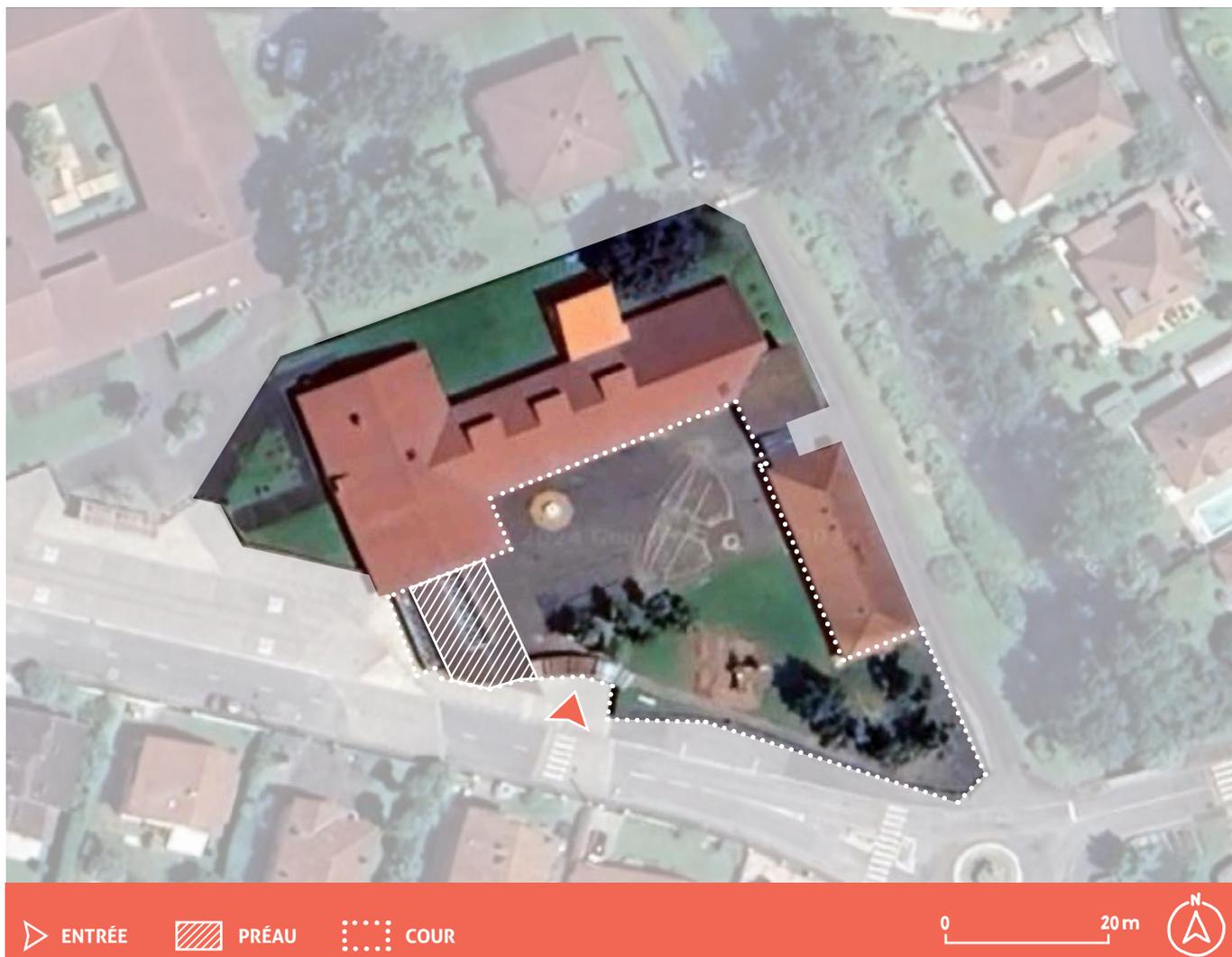
IDENTITÉ DE LA COUR

Bizanos est une commune voisine de Pau. L'école maternelle des Moulins se situe dans un quartier résidentiel en bord du ruisseau de l'Ousse, à côté du collège des Lavandières. L'entrée dans l'école se fait par la cour, que longe la rue. Les bâtiments s'organisent en U. Face à la rue s'étend le bâtiment qui accueille les classes et les salles d'activités. Perpendiculairement les ailes Ouest et Est abritent respectivement le préau et la cantine. La cour s'étire côté Est, dans le prolongement du bâtiment planté d'un bosquet constitué de beaux et hauts sujets arborés. Le regard passe à travers les troncs, sort de la cour jusqu'à rencontrer la végétation au bord d'un petit ruisseau.

La cour de récréation, relativement vide, présente un vaste cœur minéralisé devant les salles de classes. Seul un tourniquet paraît flotter sur la nappe de bitume vieillissant. On y observe également quelques traces de jeux au sol. L'autre partie de la cour est enherbée, clairsemée car particulièrement fréquentée par les élèves. Elle accueille également une structure de jeux sur un sol souple. Elle est bordée, côté clôture grillagée avec la rue, par un cheminement bitumé qui offre aux enfants un parcours de tricycle.

Un second groupement de beaux sujets arborés, plus jeunes, accompagne l'entrée dans l'école et apporte également un peu de fraîcheur. Aux pieds des arbres, des bancs permettent de s'asseoir à l'ombre.

À l'arrière du préau, accessible par un portillon depuis la rue, un premier espace clos, partiellement enherbé est en grande partie inutilisé; c'est le parc à vélo sous le prolongement de toiture. Dans la continuité, un espace vert peu exploité, à l'arrière des classes, le long de la clôture avec les logements de fonction du collège, offre un potentiel d'aménagement. Aujourd'hui, seule une classe l'utilise pour une activité « potager » dans deux bacs de plantations.

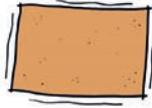


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



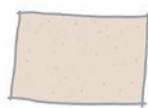
Imperméable

62 %



Souple

6 %



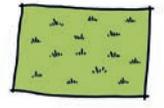
**Stabilisé
ou compacté**

0 %



Malléable, fluide
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

0 %



Végétalisé

32 %

LE MOBILIER



10



0



0



1



0



0



4

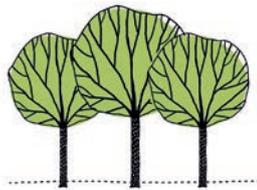


20

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
11 arbres



En limite de la cour :
2 arbres



Arbustes : 0
0 en haie taillée
0 en port libre



2 bacs
de plantations
(hors de la cour)

Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **NON**

MATÉRIAUX ET MATÉRIEL DISPONIBLE



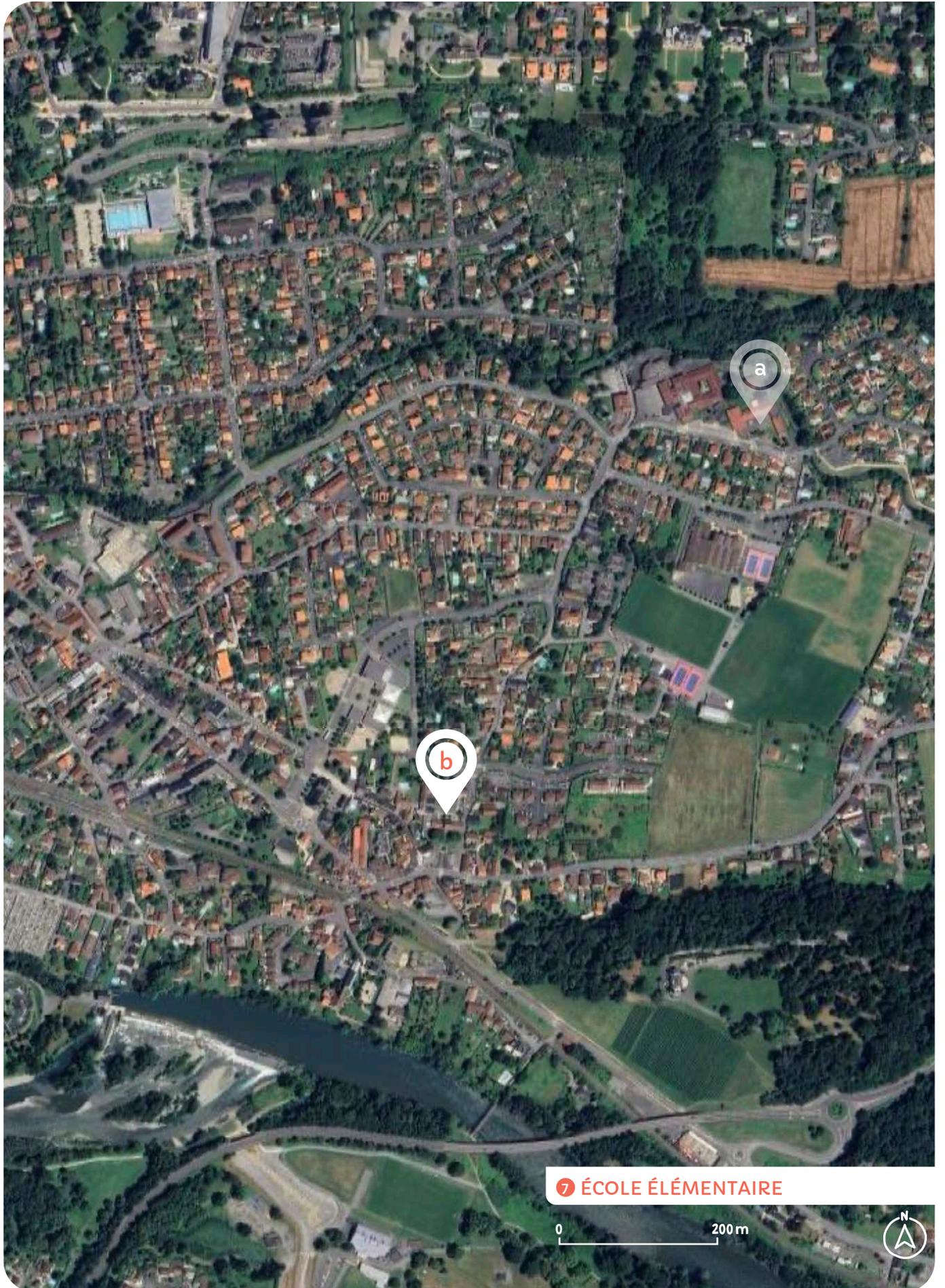
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
V Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
V Microtracteur
X Tractopelle
X Autre



11 agents
Espaces verts,
voirie,
bâtiment



7 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

0 200 m





BIZANOS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

RUE RENÉ OLIVIER, 64 320 BIZANOS

150 ÉLÈVES • 6 CLASSES • COUR DE 1 250 M² DONT 1 PRÉAU DE 415 M²
ET COURSIVES COUVERTES DE 250 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

Bizanos est une commune voisine de Pau. L'école élémentaire publique se situe non loin du Gave, dans un quartier résidentiel et de services. La cour d'école presque rectangulaire, qui se déploie le long de la rue, est centrale. Autour d'elle le bâti s'organise en U. Les deux bâtiments à l'architecture soignée qui accueillent les classes se font face. Au fond de la cour se trouve le préau avec sa fresque murale colorée. En levant la tête on peut apercevoir le clocher de l'église.

La cour est particulièrement minérale avec, en son centre, un grand terrain de sports aux limites floues, largement utilisé pendant les temps de récréation et également avec les enseignants pour l'éducation sportive. Deux zones surélevées plantées d'un arbre et recouvertes de pelouse synthétique, que les enfants délaissent faute de confort, prennent également de la place. En revanche les murets qui délimitent ces deux zones permettent aux élèves de s'asseoir, jouer ou discuter.

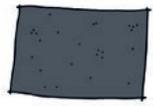
Les coursives couvertes le long des bâtiments, donnant accès aux classes, abritent rampes et escaliers, que les enfants utilisent comme supports de jeux d'équilibre, mais qui réduisent d'une certaine manière la cour.

Ainsi, la cour, relativement petite comparée au nombre d'élèves, et contrainte par ces aménagements, ne favorise pas une ambiance propice à l'apaisement. Elle est décrite comme bruyante.

Les préaux et quelques arbres en périphérie apportent une ombre insuffisante. Il peut y faire particulièrement chaud. Du gravier au pied des arbres et un espace de terre compactée à l'entrée constituent les exceptions au sol imperméable.

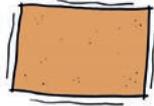


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



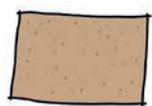
Imperméable

80 %



Souple

10 %



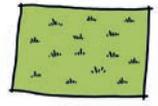
**Stabilisé
ou compacté**

8 %



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

2%

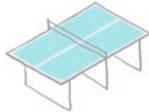
LE MOBILIER



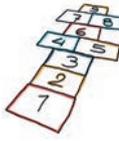
7



0



0



6



2



0



0

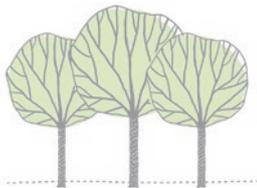


0

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
7 arbres
albizia,
mûrier platane



En limite de la cour :
0 arbre



Arbustes :
0 ml en haie taillée
0 en port libre



10 bacs
de plantations

Potager : **OUI avec animation pédagogique**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **NON**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



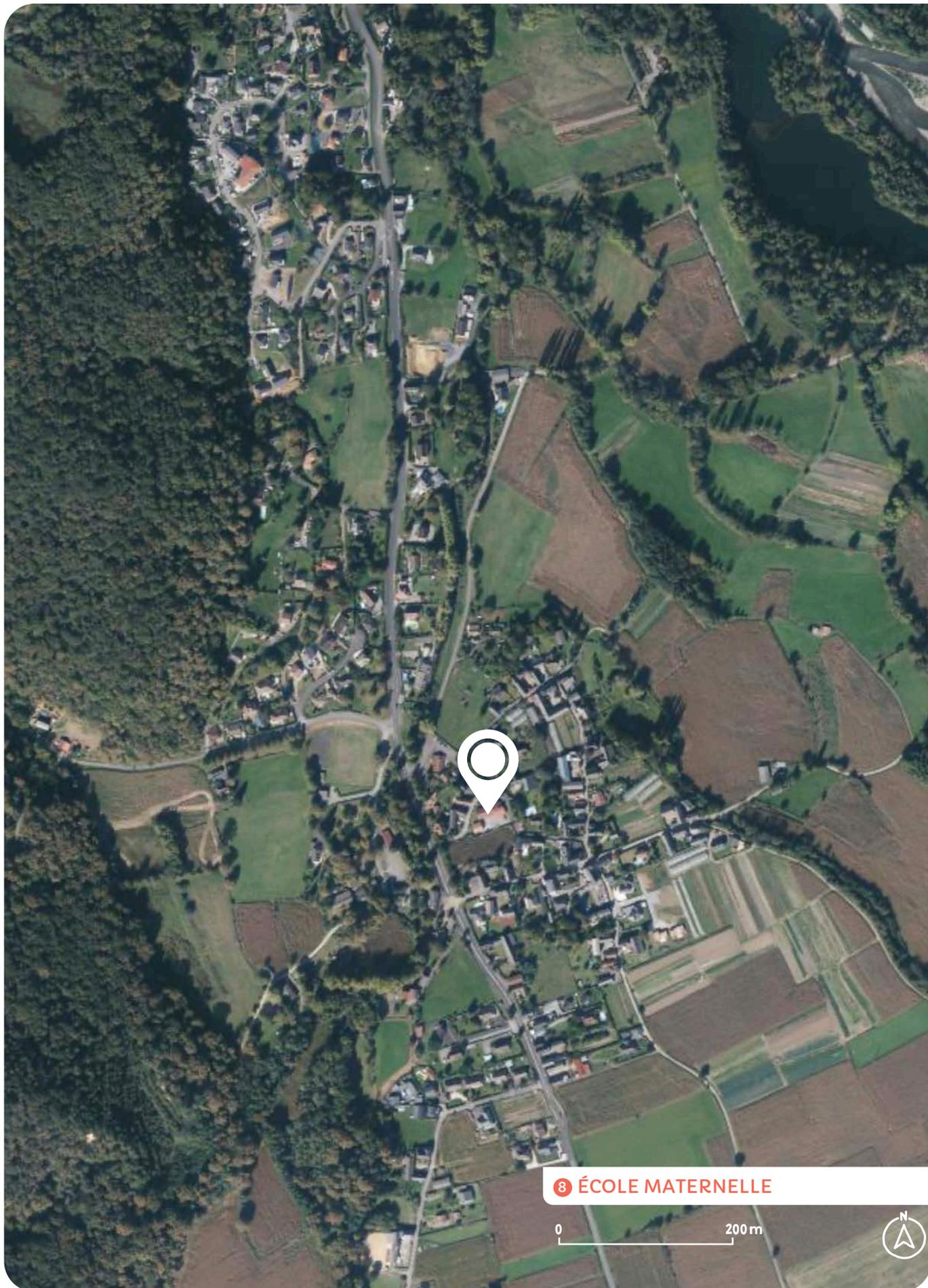
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
V Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
V Tractopelle
X Autre



11 agents
Espaces verts,
voirie,
bâtiment



8 ÉCOLE MATERNELLE

0 200 m





8

BALIROS ÉCOLE MATERNELLE

RUE DE L'ÉCOLE, 64 510 BALIROS

44 ÉLÈVES • 2 CLASSES (PS+MS ET GC+CP) • COURS DE 500 M² DONT PRÉAU DE 70 M² • ESPACES VERTS NON UTILISÉS DE 300 M²

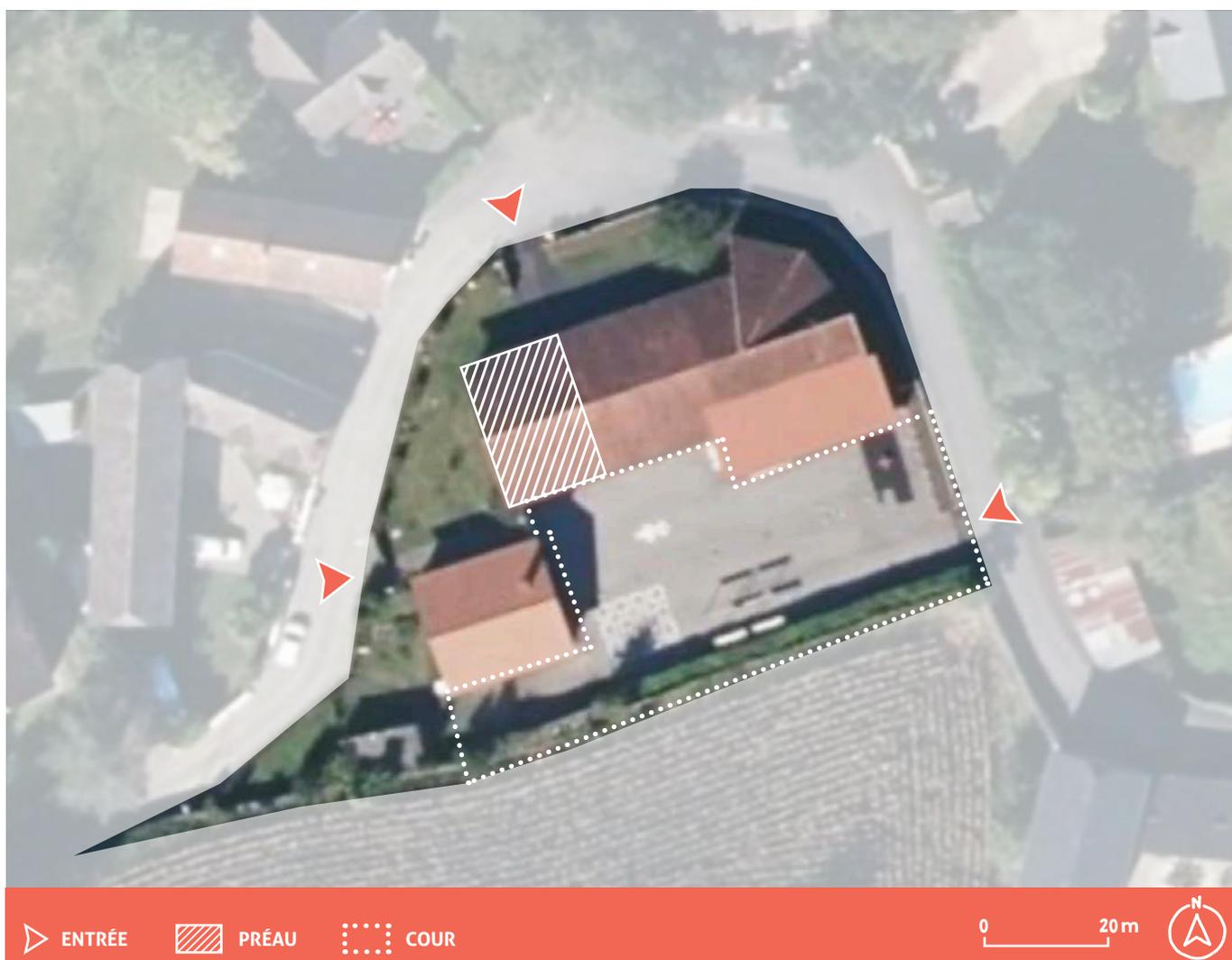
IDENTITÉ DE LA COUR

Baliros est un village situé au Sud-Est de Pau et fait partie de la communauté de communes du Pays de Nay (CCPN). L'école primaire de la commune fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les communes de Pardies-Piétat et Saint-Abit à proximité. L'établissement est situé au cœur du bourg historique, aisément accessible sans voiture par les habitants.

L'école accueille deux classes : une classe de petite et moyenne section et une classe de grande section et CP. Deux institutrices, dont la directrice, et une ATSEM forment l'équipe éducative.

La cour d'école est entièrement minéralisée et n'accueille aucun arbre. De ce fait, les enfants souffrent fortement de la chaleur. Seuls une structure de jeux récente, deux paniers de basket et quelques tracés au sol composent l'offre ludique lors des récréations. Des espaces végétalisés aux abords du bâtiment complètent les espaces libres. Ils sont cependant inaccessibles aux enfants pour des questions de surveillance. Un préau permet aux enfants de s'abriter lors d'intempéries. Il est cependant bruyant et inconfortable à cause du vent.

Un projet de rénovation de l'école est en cours de conception avec l'architecte Camille Maury. Il a pour objectif d'améliorer le confort d'hiver et aussi d'été dans les classes. Une pergola, faisant office de brise-soleil, est envisagée dans le projet. Son implantation et sa dimension seront à définir en collaboration avec le paysagiste-concepteur.

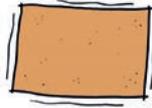


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



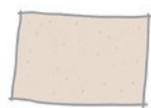
Imperméable

95 %



Souple

5 %



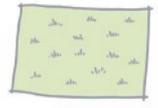
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

%

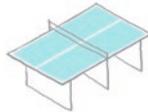
LE MOBILIER



0



0



0



1



2



0



1

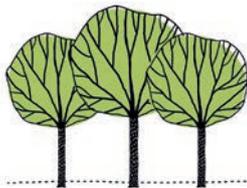


6

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
0 arbre



En limite de la cour :
1 arbre



Arbustes :
1 haie taillée
0 en port libre



1 bac
de plantations

Potager : **OUI** avec animation pédagogique

Récupérateur d'eau : **Oui**

Caniveaux : **NON**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



X Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
X Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
X Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
X Tractopelle
X Autre



1,5 agent
polyvalent



9 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

0 500m





9

NAY

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

15 RUE DES PYRÉNÉES, 64 800 NAY

86 ÉLÈVES • 5 CLASSES • 2 COURS DE 424 M² ET 1 440 M² • 1 PRÉAU DE 230 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

L'école Jules Ferry se trouve dans le centre historique de la ville de Nay. Le site est assez vaste et se compose de bâtiments implantés côté rue, en U, délimitant une cour en cœur d'îlot. En contrebas, et séparée par le canal de la Gaou, la deuxième cour tout en longueur a été prise sur la promenade qui longeait le fronton. L'accès principal à l'école se fait depuis cette deuxième cour. Cependant, son emplacement n'est pas encore définitif. L'étude devra proposer le meilleur endroit pour que l'entrée donne une réelle visibilité à l'école tout en garantissant la sécurité des élèves et de leurs parents.

Les deux cours sont utilisées par l'ensemble des élèves, sans distinction de niveau de classe. Elles accueillent les enfants pendant la garderie et elles sont utilisées par le centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

La cour haute est entièrement imperméabilisée et n'offre aucun tracé au sol, structure de jeux, vélo ou banc, même si les jeux s'inventent notamment autour des poteaux du préau ou sur les marches qui conduisent à la passerelle. Le préau est trop petit pour abriter les élèves dans de bonnes conditions. Il pourrait être utile de réfléchir à l'emplacement d'un second préau, qui pourrait être construit ultérieurement.

Bien qu'assez monotone et non aménagée, la cour du bas accueille un patrimoine arboré intéressant ainsi que des plates-bandes soulignant ces plantations. Elles constituent la seule exception au sol minéral, avec les bacs pour le potager. La partie Est de la cour est délimitée provisoirement par des barrières de chantier. Les limites devront être discutées et définies dans le cadre du projet. L'allée centrale doit rester libre de tout aménagement du fait de l'accès pompier. Autre contrainte, les abords du fronton doivent rester libres.

L'école bénéficie du financement NEFLE pour l'achat de tables et de structures de jeux. L'objectif étant de varier les usages dans la cour, de proposer des zones calmes et permettre de faire classe dehors.

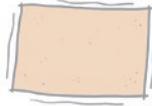


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



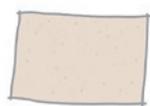
Imperméable

100 %



Souple

%



**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

%

LE MOBILIER



3



0



0



0



0



0



0

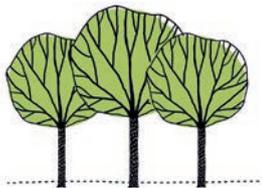


0

LA VÉGÉTATION



Dans la cour :
0 arbre



En limite de la cour :
16 arbres
érable japonais, platane,
liquidambar



Arbustes :
0 haie taillée
0 en port libre



6 bacs
de plantations
à refaire

Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **NON**

Pente : **NON**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



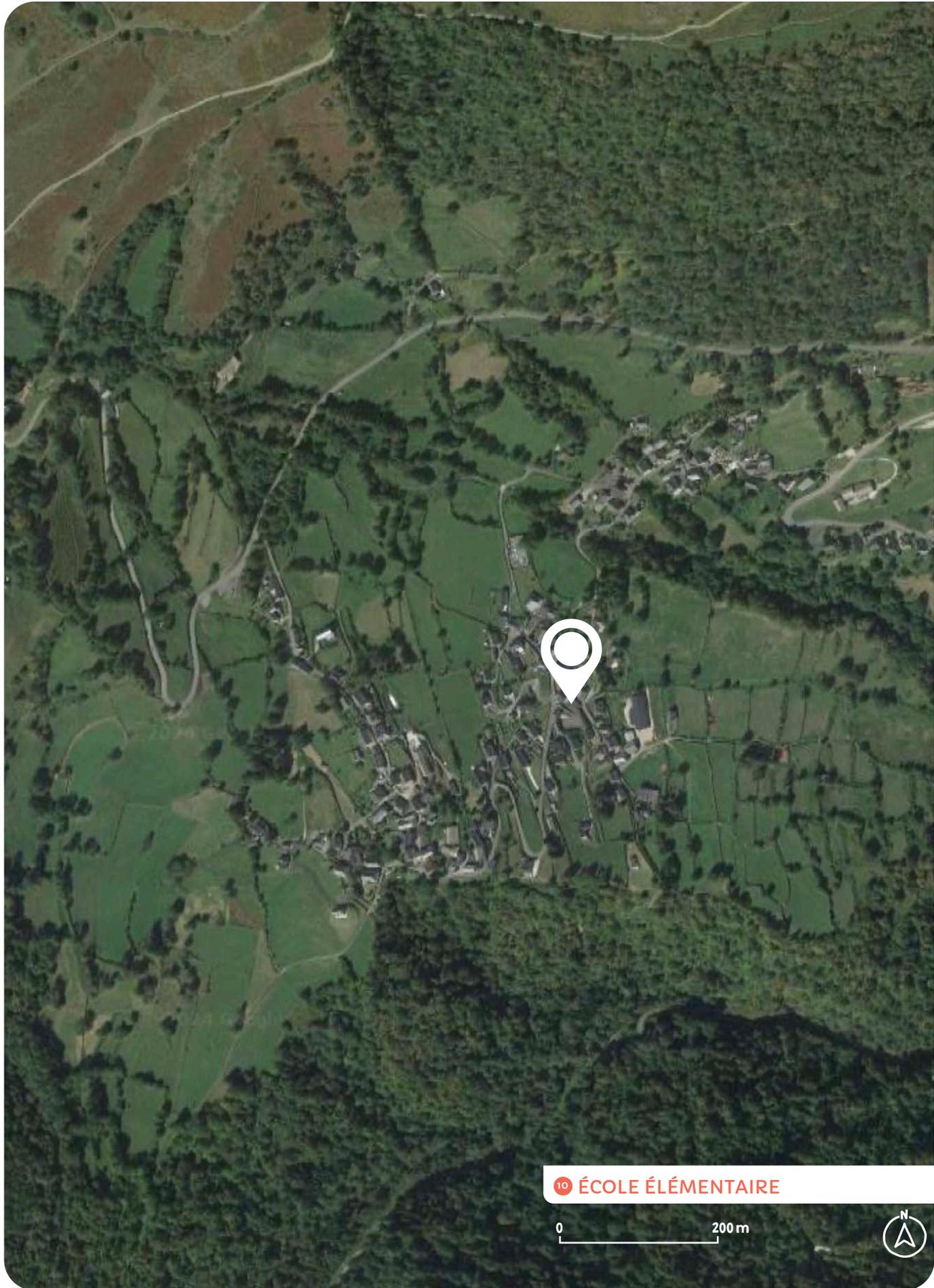
V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
X Rochers
X Galets
V Terre végétale
X Autre



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
X Tractopelle
X Autre



2 agents
Jardinage,
ébénisterie,
menuiserie,
plomberie



10 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

0 200 m





10

BILHÈRES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PLACE DE L'EGLISE, 64 260 BILHÈRES

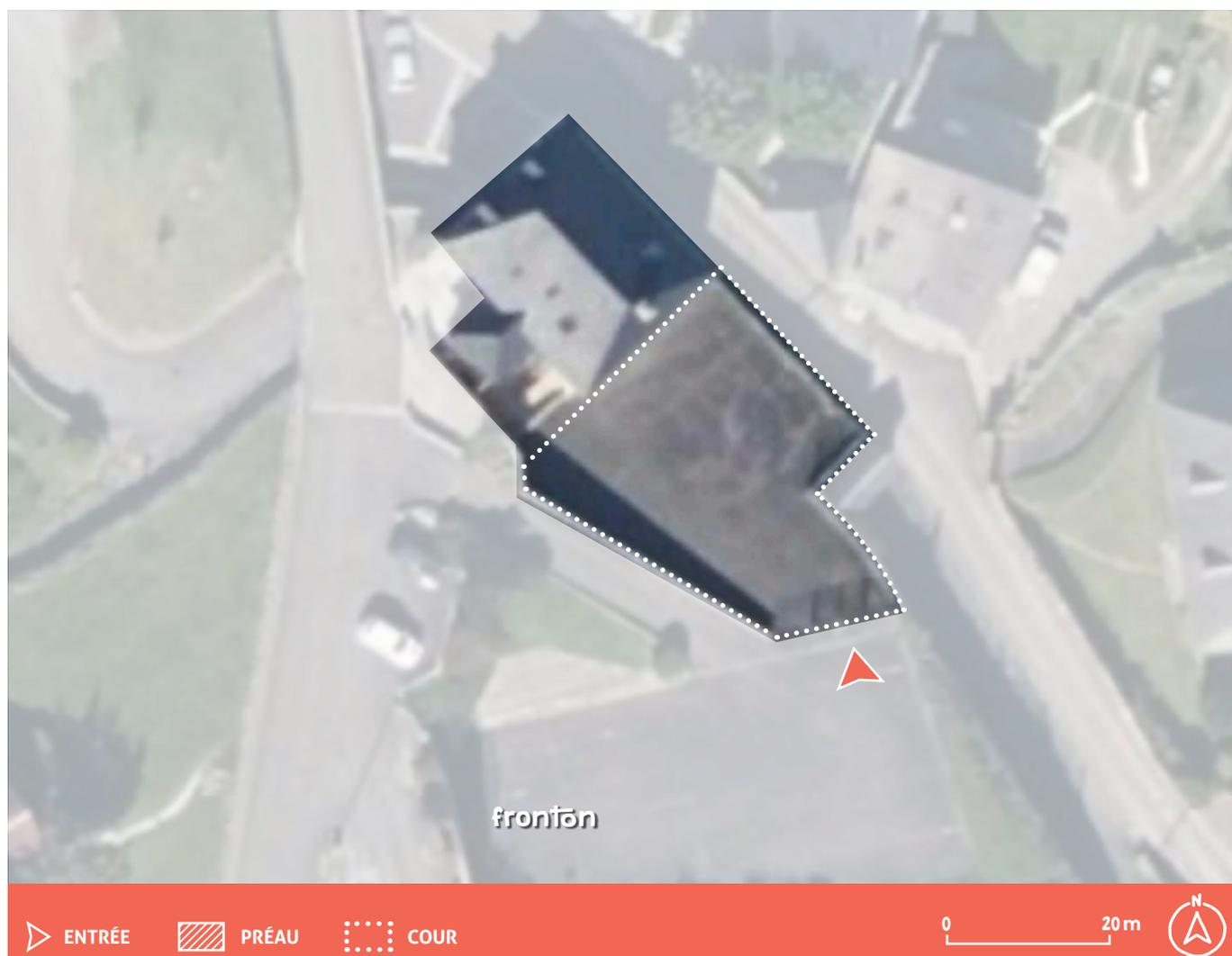
11 ÉLÈVES • 1 CLASSE (CE1+CE2+CM1+CM2) • COUR DE 300 M²
FRONTON À PROXIMITÉ DE 500 M²

IDENTITÉ DE LA COUR

Bilhères est un petit village traditionnel, niché sur les hauteurs du versant exposé Sud-Est de la vallée d'Ossau, au sein de l'aire d'adhésion du Parc National des Pyrénées. L'école élémentaire fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune de Bielle en contrebas. L'établissement occupe le rez-de-chaussée de la mairie au cœur du bourg.

L'école accueille une classe unique avec des élèves de plusieurs niveaux (CE1, CE2, CM1 et CM2). Un instituteur, qui est aussi directeur, et une ATSEM basée à l'école de Bielle, composent l'équipe éducative.

La cour d'école, qui offre une vue magnifique sur la vallée, est entièrement minéralisée. Elle n'accueille aucune plantation ni espace ludique. La récréation se résume aux jeux de ballon et au vélo. La faible surface de la cour engendre des conflits d'usage entre les écoliers (ballon, bruit, course...). Une légère déclivité sur une partie de la cour est aussi à noter. De plus, étant donné l'altitude, il arrive fréquemment qu'en hiver la cour soit recouverte de neige. L'espace du fronton qui jouxte la cour est aussi utilisé pour les activités sportives des élèves. Cet espace pourra être utilisé pour agrandir la surface de la cour d'école dans le cadre du projet.

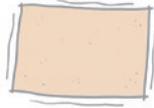


LES SOLS IMPERMÉABLES ET PERMÉABLES



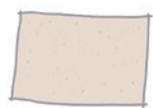
Imperméable

100 %



Souple

%



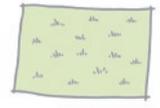
**Stabilisé
ou compacté**

%



Malléable, fluent
(sable, copeaux, tapis de feuilles...)

%



Végétalisé

%

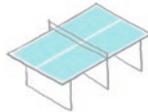
LE MOBILIER



0



0



0



1



0



0



0

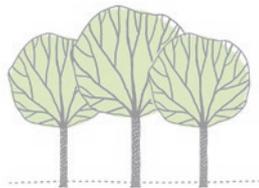


4

LA VÉGÉTATION



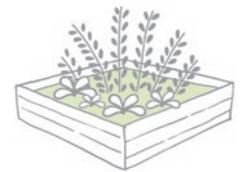
Dans la cour :
0 arbre



En limite de la cour :
0 arbre



Arbustes :
0 haie taillée
0 en port libre



0 bac
de plantations

Potager : **NON**

Récupérateur d'eau : **NON**

Caniveaux : **OUI**

Pente : **NON**

Autre : **aire terrestre éducative**

LES RESSOURCES DISPONIBLES



V Copeaux de bois
V Troncs d'arbres
V Rochers
V Galets
V Terre végétale
V Marbre d'Arudy



X Mini-pelle
V Remorque
V Tracteur
X Microtracteur
X Tractopelle
V Tondeuse, rotofil



1 agent
polyvalent

LES RÈGLES DU JEU DE L'APPEL À CANDIDATURES

OBJET

Le présent appel à candidatures est organisé en vue du recrutement d'équipes pour la transformation de 12 cours d'école dans 10 communes du département des Pyrénées-Atlantiques. Les équipes auront pour mission la concertation, la conception, le suivi des travaux et la réalisation d'une partie des travaux. Chaque équipe pourra candidater pour un maximum de quatre cours d'école. Elle pourra se voir attribuer au maximum 2 cours.

Cas particulier de Bizanos et de Ciboure : les candidats intéressés sont invités à répondre pour les deux cours d'école de la commune.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe sera composée d'un ou plusieurs professionnels présentant des compétences et/ou expériences significatives en paysage et espaces publics, concertation, pédagogie, suivi de chantier et réalisation de travaux.

Elle intégrera a minima un paysagiste-concepteur mandataire. Elle pourra s'entourer de façon ponctuelle d'autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

ATTENDUS DE LA MISSION

L'objectif n'est pas de rénover entièrement les cours, surtout pour les plus grandes, car le budget alloué ne le permettrait pas. Néanmoins, un projet d'ensemble sera proposé pour chaque cour. Si besoin, les travaux pourront être engagés par phases. A minima, une transformation progressive, par touches successives, pourra accueillir des aménagements légers, répartis ou concentrés sur certaines parties de la cour. Les cours concernées présentent toutes des qualités propres, des mémoires et des géographies singulières, qui seront affinées et affirmées par des corrections (valorisation des patrimoines arborés...) et des mutations d'usages, améliorant ainsi la vie dans la cour.

La transformation des cours d'école répondra aux enjeux, objectifs et règles du jeu décrits dans le présent document (pages 4 à 7).

La mission de l'équipe comprend les éléments suivants :

- le **diagnostic** de l'existant, des usages en place et les actions déjà engagées ou en cours ;
- l'organisation et l'animation de la **concertation**, impliquant la maîtrise d'ouvrage et les usagers (le projet comme outil d'apprentissage) ;
- la **conception** globale du projet d'aménagement de la cour dans son ensemble ;
- l'**assistance** à l'élaboration des **dossiers de subventions**
- le **suivi des travaux** :
 - travaux réalisés en régie communale, en fonction de la disponibilité des ressources et compétences en présence (à calibrer au démarrage de la mission)
 - travaux réalisés par des entreprises et/ou prestataires extérieurs à la commune
 - travaux réalisés en chantier participatif (élèves, parents d'élèves, habitants...)
- la **réalisation de travaux** : l'équipe devra réaliser une partie des travaux (travail des sols, plantations, mobilier...).

L'équipe a toute liberté de proposer une méthode et des livrables adaptés pour répondre aux éléments de mission cités ci-dessus. Elle devra également intégrer :

- un carnet de gestion qui sera transmis et expliqué à la commune, précisant l'entretien de la palette végétale, la gestion si nécessaire du mobilier... et tout élément de suivi.
- un témoignage du processus de la transformation de la cour d'école qui sera transmis en fin de mission pour garder une trace et pouvoir communiquer sur les projets.

MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

La commune met à disposition* :

- ses **services techniques** (espaces verts, voirie, bâtiments...) dans la limite de ses capacités et de manière à ne pas porter atteinte de façon excessive au fonctionnement ordinaire de la commune.
- les **matériaux** disponibles (copeaux de bois, troncs d'arbres, terre...)
- le **matériel** communal (remorque, engins...)

L'équipe travaillera de concert avec des agents motivés et engagés dans la démarche.

Il appartiendra à l'équipe d'adapter le projet (techniques, temporalités, organisation) aux contraintes des services techniques et ressources disponibles de la commune.

* Selon les ressources disponibles de chaque commune : se référer au document « Identité de la cour ».

Le budget global est de **50 000 € HT** par cour d'école, comprenant :

- la **rémunération de l'équipe recrutée** pour :
 - la maîtrise d'œuvre : concertation, conception, suivi des travaux et tous les frais liés (déplacements, hébergements, repas, petit matériel...).
 - la réalisation de travaux compris fourniture : réalisation de travaux par l'équipe retenue (travail des sols, plantations, réalisation de mobilier...) et tous les frais liés.
- l'**enveloppe travaux** compris fourniture** (hors travaux réalisés par l'équipe retenue) : dépenses liées à la réalisation des travaux par d'autres entreprises et/ou prestataires extérieurs (équipements spécifiques, locations, mobiliers, sols, végétaux...).

Pour Bizanos et Ciboure, qui souhaitent transformer deux cours d'école, le budget global est de 100 000 € HT avec une répartition libre entre les deux cours.

La rémunération de l'équipe (honoraires de maîtrise d'œuvre) ne pourra pas dépasser 40 000 € HT par cour d'école.

La répartition du budget est laissée au choix de l'équipe candidate, qui se positionne au moment de la candidature.

** L'enveloppe travaux ne comprend pas le temps de travail du/des agents engagés par la commune, les travaux qui ne relèvent pas de l'aménagement de la cour ou trop importants au vu de l'enveloppe allouée (clôture de la cour dans son intégralité, réfection d'un préau, intervention lourde sur les réseaux, intervention sur bâtiment ne relevant pas de l'usage de la cour...).

La maîtrise d'ouvrage prend en charge la réalisation et la compilation des documents préalables au bon déroulement de la mission (DICT, relevé topographique, diagnostics amiante avant travaux et HAP..) et les honoraires du bureau de contrôle pour la mission de suivi et la certification des jeux si nécessaire.

DÉROULÉ DE LA MISSION

La mission débutera en octobre 2024 et devra être terminée pour fin octobre 2025 au plus tard (à l'exception d'éventuelles plantations pour s'adapter à leur calendrier).

Auparavant, les enseignants auront pu sensibiliser les élèves aux enjeux liés à l'amélioration des cours d'école et stimuler leur imaginaire grâce aux cahiers « 1, 2, 3 soleil » élaborés par le C.A.U.E 64. Ce temps est un temps pédagogique enseignants/élèves qui ne correspond pas à une phase de concertation de l'équipe retenue.

Le déroulé de la mission est laissé à l'appréciation de l'équipe candidate, qui émet une hypothèse méthodologique au moment de la candidature. Le calendrier pourra faire l'objet d'une négociation/adaptation légère après sélection des équipes. Une modification de la méthode sera possible en cours de mission, en accord avec la commune et le C.A.U.E 64, sans évolution de l'enveloppe allouée à la rémunération en premier lieu. Le déroulé devra inclure a minima 4 réunions du comité de pilotage (lancement, présentation du diagnostic et de l'esquisse, présentation du projet définitif et inauguration).

Un bureau de contrôle sera associé dès le début de la mission. Une formation sera dispensée sur la question des réglementations (organisée et prise en charge par le C.A.U.E 64). En complément, le bureau de contrôle pourra être mobilisé pendant la conception du projet et pour les certifications éventuelles (avec prise en charge par la commune).

Le C.A.U.E 64 est présent tout au long de la démarche : il assure la coordination du dispositif « À vous de jouer ! », suit l'avancement des missions auprès des communes et peut être sollicité comme une ressource complémentaire. Le C.A.U.E 64 valorisera les processus, les acteurs et la diversité des projets réalisés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA CONSULTATION

25.06.24 - lancement de l'appel à candidatures

12.07.24 (12h) - date limite d'envoi de questions éventuelles*

26.07.24 (12h) - date limite d'envoi des dossiers de candidatures (4 cours au maximum par équipe)

13.09.24 - pré-sélection de plusieurs candidats par commune

27.09.24 - audition des candidats pré-sélectionnés (visio possible)

Fin septembre 2024 - sélection des candidats lauréats et information aux équipes

Début octobre 2024 - démarrage de la mission

Octobre/novembre 2024 - formation avec un bureau de contrôle

Octobre 2025 - fin de mission (projets réalisés)

* Les questions sont à adresser à avdj@caue64.fr

Les réponses seront affichées au fur et à mesure sur le site internet du C.A.U.E 64 : <https://www.caue64.fr>

Merci de ne pas solliciter directement les communes.

CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Chaque dossier de candidature comprendra par cour d'école :

1- Une note de présentation et de méthode : 2 pages recto-verso A4 maximum (taille de police lisible) sous format PDF, avec :

- la compréhension, l'intérêt pour le sujet et pour le dispositif innovant ;
- la composition de l'équipe, la justification des compétences et les complémentarités de chaque membre de l'équipe ;
- la description de la méthode de travail mise en œuvre par le candidat.

2- Les références de l'équipe : 3 pages A4 recto-verso

- trois références à choisir en adéquation avec les attendus de ce projet (préciser le rôle du mandataire dans les références présentées) ;
- les dossiers de références de chaque membre de l'équipe ;
- un dossier de CV de chaque intervenant et la copie des diplômes des membres de l'équipe.

3- L'offre :

- la fiche de candidature complétée, figurant en dernière page du présent dossier, indiquant notamment l'offre financière avec la répartition de l'enveloppe globale (cf. « Moyens techniques et financiers » page 59) ;
- un tableau précisant la rémunération décomposée par membre de l'équipe.

Chaque dossier de candidature complet doit être envoyé par mail à avdj@caue64.fr. La réception sera notifiée par retour de mail. Les dossiers incomplets ou excédentaires ne seront pas pris en compte. Une équipe peut candidater sur quatre cours au maximum, elle devra alors envoyer quatre dossiers distincts dans quatre e-mail séparés. Pour les communes comprenant deux cours à aménager (Bizanos et Ciboure), le candidat devra envoyer deux dossiers distincts, avec une répartition libre du budget global de 100 000€.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- la composition de l'équipe
- la compréhension du sujet et du contexte
- la compréhension de la démarche
- la pertinence de la méthode, de la répartition du budget global et du calendrier
- la qualité et la pertinence des références au regard de la méthode annoncée
- la clarté du propos et la capacité de synthèse
- les propositions pour mobiliser et impliquer les différents acteurs, notamment le public scolaire
- la capacité à mettre en œuvre un projet de paysage (principes, détails, réalisation, entretien)
- les compétences techniques et l'expérience du chantier
- la capacité à accompagner les agents dans les travaux programmés
- le sens de l'écoute et la capacité de proposition
- l'engagement et le parti pris

CANDIDATURE À VOUS DE JOUER ! 2024

Équipe Nom (s'il s'agit d'un collectif):

MANDATAIRE

Prénom Nom :
Métier :
Structure :
N° de SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Je soussigné
(mandataire), m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le

(signature)

EN COLLABORATION AVEC

Prénom Nom :
Métier :
Structure :
N° de SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Prénom Nom :

Métier :

Structure :

N° de SIRET :

Adresse :

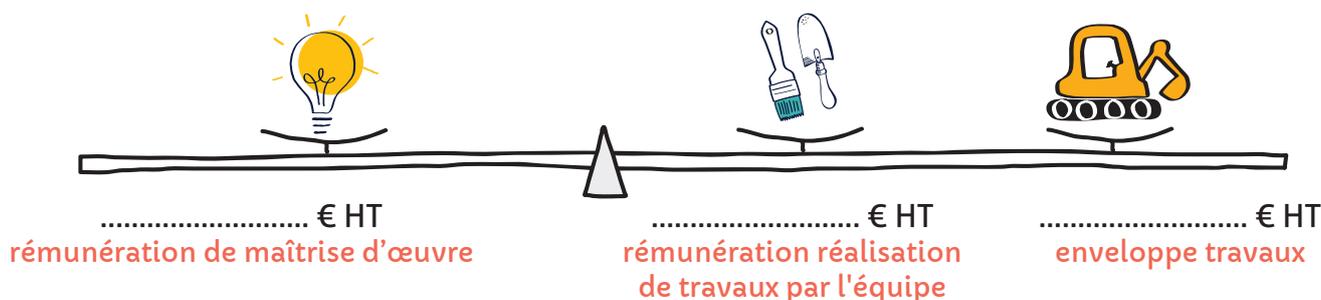
Téléphone :

Mail :

Synthèse de la proposition pour la commune de
école

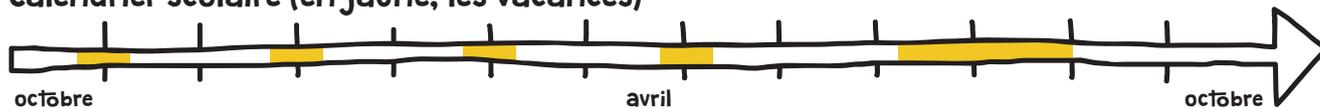
(à préciser pour Bizanos et Ciboure)

RÉPARTITION DU BUDGET GLOBAL



RÉPARTITION PRÉVISIONNELLE DES TEMPS DE PRÉSENCE SUR PLACE

Calendrier scolaire (en jaune, les vacances)



Calendrier prévisionnel schématisé de la présence de l'équipe



nombre de jours total estimé en maîtrise d'œuvre* :

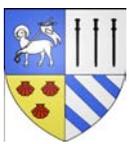
nombre de jours total estimé en réalisation de travaux par l'équipe* :

*Addition des jours de l'ensemble des membres de l'équipe, hors prestations extérieures

Le C.A.U.E des Pyrénées-Atlantiques remercie le C.A.U.E du Finistère pour la qualité des échanges au sujet de l'appel à candidatures CHIFOUMI dont nous nous sommes largement inspirés.



Le « club » des communes engagées dans l'aventure « À vous de jouer ! » 2024



Ville de
Cambo-les-Bains



Kanboko Herria



VILLE DE
NAY

